

**Pauvretés durables, pauvretés nouvelles :
les conséquences sociales de la crise vues des associations**

Note provisoire pour le CNLE, soumise au comité scientifique du 13 avril 2021

Axelle BRODIEZ-DOLINO

CNRS, Centre Norbert Elias

Membre du Comité scientifique du CNLE



Le **premier confinement**, par fermeture de la plupart des emplois en présentiel, donc contraction brutale et volontariste de l'économie, a eu de lourds effets : **+ 45 % de personnes aidées au Secours populaire** au regard de la même période l'année précédente. Les associations ont immédiatement alerté sur la situation dramatique des sans-abri, et plus largement des sans domicile ; puis des personnes dépendantes d'aides diverses, se retrouvant devant des guichets fermés et sans accès aux services numériques ; sur la réapparition de la faim. Au fil des semaines, de l'absence de revenus et de l'amenuisement des réserves, des publics inattendus, « nouveaux pauvres » de cette pandémie, ont ensuite occupé le devant de la scène : « Ils ne représentent pas la majorité de nos bénéficiaires, mais nous recevons des jeunes de 30 ans avec bac + 5 qui venaient de monter leur entreprise, des étudiants

en médecine, des commerciaux et même une avocate », témoigne-t-on dans le 16^e arrondissement de Paris¹.

Cette note suivra simultanément ces deux types de publics, que les associations répugnent à dissocier et qui sont en pratique bien moins distincts qu'on ne l'imagine. Elle suit en cela la commande du Premier ministre du CLNE (« enrichir la connaissance qualitative de l'évolution de la pauvreté ») et de la Présidente du CNLE au comité scientifique (« appréhender les effets de la crise sanitaire et sociale sur les membres les plus vulnérables de la société », avec « pour objectif un suivi plus fin, resserré et qualitatif de l'évolution de la pauvreté »).

Car pour être exceptionnel (jamais, dans l'histoire, la moitié de l'humanité ne s'était retrouvée simultanément confinée) et ressembler à maints égards aux situations de guerre (brutalité de l'événement, instauration de couvre-feux, soutien massif de l'État à l'économie...), l'événement actuel emprunte au mécanisme classique de nombre de crises économiques : celui du « **descenseur social** » (par antinomie avec « l'ascenseur social » des temps de prospérité et d'embauches), i.e. un **décrochement de multiples couches, du bas mais aussi du milieu de l'échelle sociale ; tandis que ceux qui sont déjà pauvres ne peuvent**, en raison de la forte contraction des emplois disponibles, espérer **sortir de la pauvreté. Mécaniquement donc, la pauvreté s'accroît.**

À cet égard, la situation actuelle fait en particulier penser à la crise des années 1980. Par l'apparition de « nouveaux pauvres » d'abord, non plus tant « autres » que « autre soi-même » (*alter / idem*) pour les franges moyennes et aisées de la population ; ils focalisent l'attention médiatique et tendent à faire oublier que la majorité des personnes touchées étaient ou bien déjà pauvres, ou bien en situation (très) précaire. Par l'appel de l'État aux associations ensuite, pour gérer l'urgence sociale, ouvrir massivement des centres d'hébergement, distribuer des chèques alimentaires. Par ces images d'interminables files d'attente devant les distributions alimentaires², encore. Par des réponses publiques plus palliatives que curatives, enfin. Mais avec aussi des spécificités : extrême rapidité de la déflagration ; bénévoles seniors (vivier massif habituel) cette fois absents car confinés pour cause d'extrême vulnérabilité à la pandémie ; fermeture ou très forte désorganisation, durant les premières semaines, de tous les circuits d'aide publique et privée habituels (or quelques semaines peuvent provoquer de lourdes chutes et laisser des séquelles) ; prégnance, en raison des confinements, du problème du (mal-)logement ; mais aussi, crise d'abord sanitaire avant d'être économique, ce qui peut laisser espérer qu'elle sera un peu plus vite résorbée. Dans l'immédiat cependant, elle perdure toujours et elle est violente : **entre janvier et novembre, le Secours populaire a connu une hausse de 30 % de son public** au regard de la même période l'année précédente³.

¹ « Les jeunes en première ligne parmi les nouveaux pauvres », *Réforme*, n° 3881, 12/01/2021.

² https://www.franceculture.fr/histoire/la-file-dattente-pour-laide-alimentaire-limage-qui-cache-la-foret-de-la-pauvrete?utm_medium=Social&utm_source=Facebook#Echobox=1612791303

³ Information aimablement communiquée par Henriette Steinberg, présidente du Secours populaire français.

Cette note vise donc à **observer les conséquences sociales de la crise vues des associations de solidarité**, grâce au matériau quantitatif et qualitatif qu'elles ont accepté de nous confier. On soulignera d'emblée que toutes les données ne sont pas encore disponibles : la plupart des associations tiennent leur assemblée générale annuelle entre mars et juin, et sont donc encore en phase de remontée, et/ou d'analyse, des informations de terrain. Un nouveau point pourrait être fait par le CNLE dans quelques mois. Il n'empêche, les données sont déjà nombreuses, et suffisamment convergentes pour proposer un état des lieux relativement documenté.

Nous avons opté pour **une approche large de la pauvreté, qui englobe les précarités**. Rappelons qu'on utilise en France, par convention, le seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian (soit 1.063 € en 2018). Ce qui signifie que si le revenu médian baisse (ce qui risque d'être le cas en 2020, puisqu'un tiers des Français ont connu une diminution de leurs revenus), le seuil de pauvreté s'abaissera aussi, donc mécaniquement le nombre de pauvres englobés : une personne dont la situation monétaire n'aura pas changé pourra, en 2020, paradoxalement sortir de la pauvreté. Dit autrement, il est possible que les chiffres de la pauvreté pour 2020 sous-estiment l'effet de déflagration économique.

On sait cependant depuis des décennies que la pauvreté n'est pas que monétaire : elle fragilise en particulier les situations de logement, de santé physique et mentale, la vie sociale, l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances, la participation civique, etc. À cet égard, la notion de précarité, dont la définition est double, est un complément doublement utile. D'abord, parce qu'en ciblant le « halo de la pauvreté⁴ » (qu'on peut globalement situer, en France, entre le seuil de pauvreté en bas, et en haut le seuil de revenu décent, quantifié par l'ONPES à au moins 1.424 € par mois pour une personne seule⁵), elle focalise l'attention sur les personnes en situation de privation et à risque de basculement. Ensuite, parce qu'étant pluridimensionnelle jusque dans le sens commun (« précarité de l'emploi », « précarité énergétique », « logement précaire », « santé précaire », « équipes mobiles psychiatrie-précarité » ...), elle souligne combien la pauvreté dépasse de très loin la seule dimension du revenu. D'où la création, française et européenne, d'indicateurs de « pauvreté en condition de vie », répartis en quatre domaines (insuffisance des ressources, restrictions de consommation, difficultés liées au logement, retards de paiement) et qui pourraient en 2020 flamber bien plus que le taux de pauvreté lui-même.

Nous avons, enfin, opté pour une **approche en deux temps chronologiques et qui peuvent donc être lus séparément**, bien qu'on gagne à lire l'ensemble pour mieux comprendre le caractère processuel des mécanismes. **La période très spécifique du premier confinement** (mars-mai), d'abord (p. 5 à 15), observée sous l'angle des personnes en (très) grande exclusion puis de celles en situation de pauvreté-précarité. **Et ce qui s'ensuit depuis** (p. 16 à 37), avec un panorama large puis trois focus (sur les étudiants, les aides alimentaires et le mal-logement). Avant de proposer une **conclusion**, à laquelle

⁴ Sur cette notion, voir notamment Claire AUZURET, « Que signifie sortir de la pauvreté ? », *La Vie des idées*, 17/11/2020, en ligne.

⁵ OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PAUVRETE ET DE L'EXCLUSION SOCIALE, *Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale*, Rapport ONPES 2014-2015, accessible en ligne ; voir également le rapport de l'ONPES à paraître en 2021.

le lecteur pressé pourra directement se reporter, **sur les bilans quantitatifs** qui ressortent **en termes de pauvretés nouvelles et durables, et sur les perspectives à court et moyen terme.**

I- LES DÉFLAGRATIONS DU PREMIER CONFINEMENT (17 MARS-11 MAI 2020)

1. POPULATIONS SANS DOMICILE

Chronologiquement, le premier confinement a d’abord, immédiatement, impacté le plus bas de l’échelle sociale.

Les chiffres INSEE sur le nombre de sans-abri s’arrêtent à 2012 et sont, compte tenu de la croissance de ces dernières années, quasi unanimement considérés comme périmés. La dernière estimation, proposée en novembre 2020 par la Fondation abbé Pierre, fait état de 300.000 personnes sans domicile au sens de l’INSEE, parmi lesquels 27.000 sans-abri, 180.000 en hébergement généraliste et 100.000 dans le dispositif national d’accueil des demandeurs d’asile. Les sources convergent pour souligner, durant le premier confinement, une forte hausse des places d’hébergement. Concernant les personnes restées à la rue en revanche, deux types de forces contraires (poussant les unes à la hausse, les autres à la baisse), ainsi que la désorganisation des services (fermeture temporaire ou durable des maraudes et des accueils de jour, bénévoles seniors strictement confinés, salariés en télétravail ou en arrêt de travail pour cause de maladie ou de gardes d’enfants, etc.), interdisent toute estimation.

1. A. Populations à la rue

Pour les sans-abri, le premier confinement a été mission impossible : par définition, rester chez soi implique d’avoir un chez-soi⁶. Sans gel hydro-alcoolique ni masques, le respect des gestes-barrières, en particulier d’hygiène, s’est avéré d’autant plus impossible que les bornes-fontaines et bains-douches habituels étaient fermés, de même que les toilettes des centres commerciaux. L’absence des restaurants, cafés, bibliothèques et gares privait de lieux essentiels de solidarité et de débrouille – avoir une boisson chaude ou une portion de frites, recharger un portable, etc. Avec l’arrêt des maraudes, de la mendicité et des structures d’accueil, mais aussi la fermeture des marchés qui permettaient le glanage de restes, un certain nombre sont restés plusieurs jours sans manger voire sans boire. Les associations ont rapporté

⁶ Voir notamment Julien DAMON, *Inconfinables ? Les sans-abri face au coronavirus*, Fondation Jean-Jaurès et Éditions de l’Aube, 2020.

des verbalisations de personnes à la rue non confinées (par définition !) ou contraintes de faire leurs besoins dans la rue. Elles ont également souligné la **souffrance psychique encore accrue**, engendrée par le désarroi, la perte des repères habituels, le soudain isolement, la crainte d'être touché par l'épidémie et/ou de subir des contrôles. Ce n'est qu'au bout de deux à trois semaines qu'un certain nombre de services ont repris et que des mesures alternatives ont pu être mises en place – pas toujours heureuses, comme les hébergements collectifs en gymnases qui se sont mués en *clusters*.

Cette grande exclusion s'est cependant trouvée réduite par l'accroissement inédit – hors début de période hivernale – du nombre de places d'hébergement, permettant des mises à l'abri. Plusieurs associations et fédérations ont observé un effet imprévu : **certains sans-abri très désocialisés, et/ou chez qui le taux de non-recours était habituellement très important** (par découragement devant les non-réponses du 115, et/ou l'inadaptation des solutions proposées) **sont réapparus et ont accepté la mise à l'abri**, permettant de renouer des liens et des aides. Ainsi, « on parle du non-recours, mais dès qu'on ouvre des places, les gens appellent » (SIAO⁷ 93) ;

« Au fur et à mesure du confinement, on a vu sortir des gens : des greniers, des caves, de cabanes de jardins... des gens [...] qui ne nous sollicitaient plus [...] qu'on] n'avait pas vu depuis dix ans et qui sont réapparus [...] on avait plein de personnes avec des droits ouverts ou ouvrables mais sans demande d'hébergement et extrêmement loin de l'accompagnement » (SIAO 67).

Ces acceptations étaient motivées par le contexte, mais aussi la proposition aux personnes isolées non plus d'hébergement d'urgence, mais de place en hôtel. Conséquence de ces mises à l'abri, les demandes aux SIAO ont été en très forte baisse (-75 % environ au niveau national entre mars et mai), permettant une augmentation du taux d'appels décrochés (75 % la semaine 19) et une diminution des demandes non pourvues (hors Paris, en moyenne 1.500 par jour *versus* 2.438 le 2 mars). Certains départements ont cependant observé une hausse de demandes, en particulier Paris (+ 35 %), essentiellement due à des hommes seuls.

Mais parallèlement, **le nombre de sans-abri s'est trouvé accru par l'arrivée de deux nouveaux types de publics**. Certains, jusqu'alors **hébergés chez des tiers**, n'ont en effet pu y rester : parmi les appelants au 115, la proportion de personnes hébergées chez un tiers est passée de 16,5 % le 2 mars à 20 % le 13 mai. Nombre d'entre eux étaient des primo-appelants, adultes jusqu'alors hébergés par des amis ou jeunes précaires dans leur famille (parfois élargie), à qui il a été demandé, à la veille du 13 mars, de partir. Le confinement a aussi vu des ruptures d'hébergement devenu intenable. Les associations ont cependant aussi souligné, *a contrario*, la très forte solidarité entre personnes en difficulté et le fréquent hébergement de tiers dans des espaces déjà sur-occupés.

Parallèlement, **l'institution carcérale**, dont on connaît les taux critiques d'occupation et craignant de se transformer en *clusters*, s'est délestée durant ce confinement de 13.500 détenus. Si elle n'a en théorie procédé à des libérations anticipées que pour des personnes ayant des solutions d'hébergement, elle a aussi effectué des remises à la rue de fins de peine ou de courtes peines en sorties

⁷ Services intégrés d'accueil et d'orientation.

sèches non préparées – les vouant dès lors mécaniquement, sans aucunes ressources et dans ce contexte, à des larcins de survie (vols d'aliments, ouverture de voitures pour dormir à l'intérieur, etc.), donc à la récurrence. Plus largement, selon les CAARUD⁸ et les CSAPA⁹, 10 % des accueillis en maraude sont des sortants de prison en sortie sèche non préparée, avec des problèmes d'addiction préalable à la sortie¹⁰.

1. B. Populations en hébergement

Les associations et fédérations portent sur l'hébergement un regard dual.

Côté face, elles ont salué **un effort sans précédent** : la mobilisation des services de l'État a permis, en complément des 157.000 places déjà financées, l'ouverture de 20.000 nouvelles places dont 10.600 en hôtel, auxquelles s'est ajouté le maintien de 14.000 places issues du plan hivernal, et l'application du principe de continuité de l'hébergement. Entre début mars et la mi-mai, le nombre de personnes hébergées en CHU¹¹ isolés a ainsi augmenté de 68 % ; est resté stable en CHU famille (+ 2%) ; et a augmenté de 11 % en **hôtel**, avec un **public très différent de d'habitude** où les places vont prioritairement aux familles avec enfants :

Évolution des profils hébergés en hôtel entre le 2 mars et le 13 mai
(source : Fédération des acteurs de la solidarité)

	02-mars	13-mai	% évolution
Couple avec enfant	8586	9427	10%
Couple sans enfant	389	837	115%
Enfant / Mineur en famille	55	65	18%
Enfant / Mineur isolé	14	58	314%
Enfants / Mineurs en groupe	19	11	-42%
Femme seule	614	1347	119%
Femme seule avec enfant(s)	6080	6826	12%
Groupe avec enfant(s)	2694	2749	2%
Groupe d'adultes sans enfant	425	657	55%
Homme seul	519	3448	564%
Homme seul avec enfant(s)	265	310	17%
Total général	19660	25735	31%

Côté pile cependant, **la vie en centre d'hébergement s'est avérée extrêmement anxiogène et inadaptée** : partage de chambres à plusieurs, espaces collectifs (cuisines, douches, sanitaires...) saturés

⁸ Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues.

⁹ Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie.

¹⁰ Source : COLLECTIF ALERTE PACA, *Ultra-précarité en région PACA*, octobre 2020.

¹¹ Centre d'hébergement d'urgence.

et sans respect des distances sociales, violences verbales voire physiques engendrées par le confinement en structure collective. D'où des **conséquences physiques** qui ne doivent pas être sous-estimées en termes de renoncements aux soins, à l'accès à l'alimentation et à l'hygiène ; **et psychiques**, par un sentiment de quasi-emprisonnement et une crainte permanente de la contamination – crainte bien fondée puisque selon les données d'enquête de Médecins sans frontières, entre le 23 juin et le 2 juillet, la séroprévalence à la Covid était comprise entre 23 et 62 % dans les dix centres d'hébergement enquêtés, et entre 82 et 94 % dans les deux foyers de travailleurs, à la situation plus dramatique encore puisqu'il s'agit souvent de personnes relativement âgées et très vulnérables. Plus encore que d'habitude, tenir des enfants enfermés en hébergement collectif ou en hôtel social a aussi relevé de la gageure et de l'épreuve.

En outre, après une période de très forte baisse en mars (- 78 % au total : - 40 % pour les hommes, - 55 % pour les femmes et - 95 % pour les familles), les demandes d'hébergement non pourvues ont de nouveau augmenté à partir du 28 mars, faute de places disponibles ou compatibles avec la composition du ménage (mais avec des niveaux hétérogènes selon les catégories sociologiques et les départements).

1. C. Populations en bidonvilles, squats et campements

On estimait à 20.000 personnes en métropole, à la veille du confinement, le nombre de personnes vivant en bidonville, parmi lesquelles 30 à 40 % d'enfants. Elles ont, comme les sans-abri, fortement souffert, durant les premières semaines, de l'absence de points d'eau et d'accès à l'hygiène. Dans nombre de cas, les interpellations associatives ont permis de progressifs raccordements, mais souvent (très) insuffisants. Les squats sont également très nombreux en France : rien que pour le territoire toulousain, Médecins du Monde en a identifié 27, rassemblant plus de 1.000 personnes, en sus des 13 bidonvilles (soit 700 personnes). À Marseille, sur 33 sites de bidonvilles et squats identifiés début mars, onze n'avaient pas accès à l'eau ; six ont été raccordés en cours de confinement et cinq sont restés sans solution ; ces 33 sites représentaient entre 6.000 et 10.000 personnes, mais seulement 3 à 4.000 repas fournis quotidiennement.

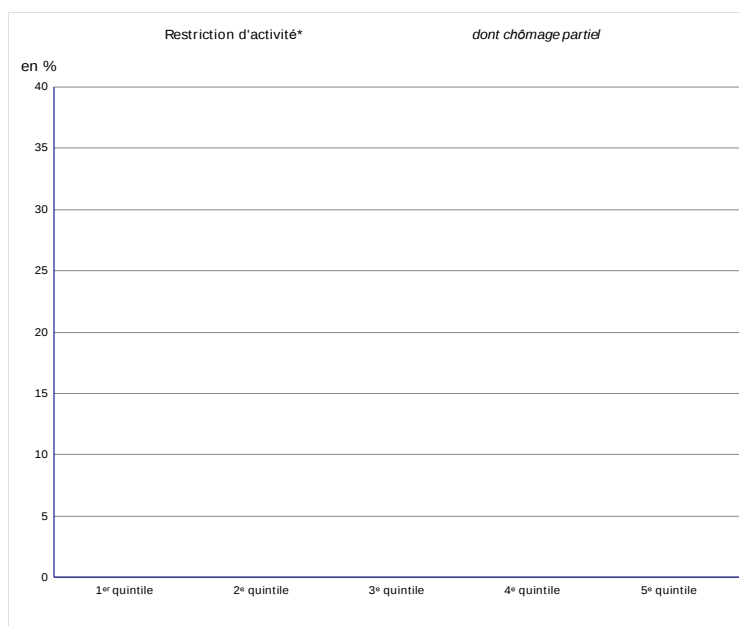
Ces populations ont été **extrêmement impactées par la disparition de leurs ressources habituelles** (mendicité, débrouille et économie informelle : récupération de la ferraille, des restes de marchés, etc.) et ont connu la faim. En outre, alors que dans les hébergements le principe de continuité prévalait, nombre de campements ont été évacués, de manière souvent illégale, sans concertation ni information préalable, avec destruction quasi-systématique des tentes et effets personnels, et sans qu'aucune alternative ne soit proposée : ainsi à Calais et Grande-Synthe, mais aussi dans le nord-est parisien. On en imagine difficilement (ou plutôt, on imagine trop bien) les conséquences tout à la fois physiques et psychiques.

2. POPULATIONS EN (TRES) GRANDE PRECARITE

2.1. Pertes de revenus (travailleurs précaires et nouveaux chômeurs)

Dans une étude parue dès juin sur les conditions de vie durant le premier confinement, l'INSEE a montré l'importance « des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle¹² ». Un tiers des personnes en emploi ont subi une restriction d'activité susceptible de réduire leurs revenus du travail, dont 27 % une période de chômage technique ou partiel ; 1 % ont vu leur contrat de travail non renouvelé. Or ce mécanisme s'est avéré très inégalitaire, touchant 27 % des 20 % plus aisés mais 37 % des 40 % les plus modestes. Les familles monoparentales, facteur majeur de pauvreté, ont été plus souvent concernées par les restrictions d'activité liées à la garde d'enfant (27 %, *versus* 16 % pour le reste de la population). 43 % des ouvriers ont été concernés par l'une de ces restrictions, *versus* 34 % des cadres et professions intermédiaires et 32 % des employés. Les deux premiers quintiles de niveau de vie – et en particulier le second, davantage en situation de travail – ont donc été les plus touchés :

Figure 1 - Restriction d'activité, dont chômage partiel, selon le niveau de vie



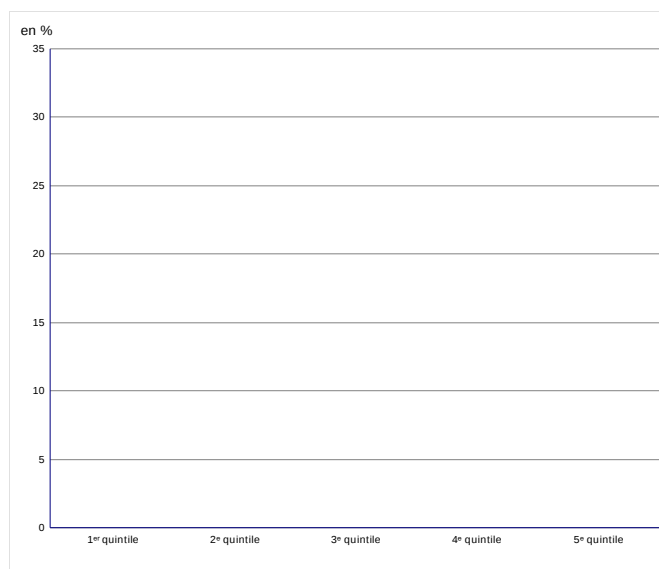
* Chômage technique ou partiel, arrêt de travail ou autorisation spéciale d'absence, non renouvellement de contrat.
 Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 ans ou plus.
 Source : Insee, enquête Camme, mai 2020.

Dès lors, si **dégradation de la situation financière a concerné 20 % de la population en moyenne, elle a principalement touché le bas de l'échelle sociale, et cette fois surtout le premier**

¹² Valérie ALBOUY et Stéphane LEGLEYE, « Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle », Insee Focus, n° 197, juin 2020.

quintile, moins couvert par les mesures gouvernementales de soutien à l'économie. Parmi les personnes en emploi, la situation financière s'est dégradée chez 42 % des indépendants (*versus* 22 % des salariés).

Figure 4 - Perception d'une situation financière dégradée durant le confinement selon le niveau de vie



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquête Camme, mai 2020.

On sait aussi qu'à la 7^e semaine de confinement (début mai), 86 % des cadres et 80 % des professions intermédiaires continuaient à travailler, mais seulement 42 % des employés (à 73 % sur site) et 43 % des ouvriers (à 97 % sur site)¹³. **Les professions qui ont vu leur activité se réduire le plus** ont été les ouvriers qualifiés et non qualifiés de type artisanal, les employés de commerce et de services directs aux particuliers, les chauffeurs ; les secteurs de l'hébergement, de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme, des services à la personne et aux entreprises (gardes d'enfants, ménage...) ; les transports, notamment « ubérisés ». Soit ceux, aussi, où les populations modestes sont surreprésentées.

Le statut de l'emploi s'est avéré un important discriminant : trois quarts des personnes en CDI et titulaires de la fonction publique ont continué de travailler, mais seulement la moitié de celles en CDD, intérim ou stage¹⁴. À ATD Quart Monde, présente dans les zones de grande pauvreté, « aucune des personnes dont nous avons des nouvelles à ce jour n'est concernée par le télétravail¹⁵ ». En région PACA, le travail intérimaire a connu durant le premier confinement un recul de plus de 40 %. Selon Prism'Emploi, l'activité des entreprises d'intérim a diminué de 60 à 90 % selon les secteurs¹⁶. **La baisse des ressources a donc été quasi-immédiate pour les travailleurs précaires** (intérimaires,

¹³ Anne LAMBERT, Joanie CAYOUE-REMBLIERE, Élie GUÉRAUT, Guillaume LE ROUX, Catherine BONVALET, Violaine GIRARD et Laetitia LANGLOIS, « Le travail et ses aménagements : ce que la pandémie de Covid-19 a changé pour les Français, *Population et Sociétés*, n° 579, n° 2020-7, p. 1-4.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ ATD QUART MONDE, « Comprendre quelles sont les conséquences du Coronavirus et des mesures prises pour lutter contre l'épidémie sur les personnes et les familles les plus pauvres », Note non publiée.

¹⁶ Cité dans COLLECTIF ALERTE PACA, *Ultra-précarité en région PACA*, octobre 2020.

intermittents du spectacle, saisonniers, CDD non renouvelés, périodes d'essai non confirmés, stagiaires...) **et pour les indépendants** dont l'activité se trouvait brutalement interrompue. Or le statut de l'emploi est lui-même très corrélé au niveau de vie : on compte moins de 50 % de CDI chez les 20 % plus modestes, mais plus de 70 % chez les plus aisés.

Or **les mesures de chômage partiel prises par le gouvernement** (qui ont concerné 12 millions de personnes), pour avoir été fondamentales, nécessaires et à saluer, **n'ont pas suffi en bas de l'échelle sociale**. D'une part, le taux de couverture était insuffisant pour les plus bas revenus : seulement 84 % du salaire au-delà du Smic. Et elles ne couvraient pas les heures supplémentaires, primes et autres pourboires, nécessaires au bouclage de nombreux budgets. D'autre part, quantité de personnes sont passées entre les mailles de ce filet : indépendants ne remplissant pas les conditions d'indemnisation, certains intérimaires, saisonniers, salariés dont les contrats précaires s'arrêtaient, intermittents du spectacle... Tous ceux qui étaient contraints, faute d'autre solution, de recourir à l'économie informelle (mécanique, petite restauration, garde d'enfants, esthétique et coiffure, bâtiment, troc, récupération, glanage, mendicité, échanges de services...), et qui représentent selon le Conseil d'orientation pour l'emploi rien moins que 2,5 millions de personnes, ont eux aussi stoppé toute activité sans être, par définition, indemnisés.

Se sont ajoutées dans certains cas des **perceptions très ralenties, voire gelées, des aides** (nombreux guichets fermés, conseillers injoignables, publics pas toujours équipés du matériel informatique et/ou de la connexion désormais nécessaires...). Révélant au passage crucialement la « fracture numérique » au bas de l'échelle sociale : selon l'INSEE, 23 % des Français ne possédait alors ni ordinateur personnel ni tablette, et 20 % pas d'abonnement internet. Dans les Bouches-du-Rhône, des arrêts de prestations CAF ont été constatés, de même que des délais de traitement très longs pour les versements ; environ 10 % de la file active des personnes suivies par l'Amicale du Nid a été concernée par ces difficultés¹⁷. Des personnes âgées en cours de procédure de retraite se sont trouvées dans l'impossibilité de mettre à jour leur dossier, donc en très grande précarité¹⁸. « La suspension de l'accompagnement et des démarches administratives a [aussi] eu des conséquences particulièrement visibles pour l'ouverture des droits, notamment pour les personnes sans-papiers. Obtenir le statut de réfugié.e, à travers une demande d'asile, une carte de résidence ou un titre de séjour, a ainsi été rendu plus difficile, voire impossible¹⁹ ». Avec la fermeture durant plusieurs semaines des bureaux de poste, ceux qui n'avaient pas de carte bancaire n'ont pas pu retirer d'argent liquide ni toucher leur RSA.

Enfin, le confinement a **tari des compléments de ressources habituels** : heures supplémentaires, primes, ... ; mais aussi nourriture rapportée à la maison par ceux qui travaillaient dans les cantines, les éconômats, les restaurants, ... ; ou encore, par ceux qui glanaient sur les marchés.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ RESTAURANTS DU CŒUR, « Étude flash sur les effets de la crise sanitaire (Covid 19) sur les publics reçus par les Restos du cœur », février 2021.

Ainsi, « très rapidement, durant la période de confinement, de nouvelles personnes qui passaient précédemment sous les radars de la politique sociale ont basculé dans l'incertitude et la précarité²⁰ ». En particulier celles qui, disposant d'un logement et d'un travail fussent-il précaires, arrivaient jusqu'alors à s'en sortir grâce à des petits boulots et des revenus complémentaires (déclarés ou non). Mais aussi des autoentrepreneurs, des commerçants et des artisans, des intermittents du spectacle, pénalisés par la rétraction brutale de l'activité économique. **« Un des effets majeurs de la crise a été de rendre visibles ceux qui sont logés mais se retrouvent sur le fil, terminent le mois avec quelques dizaines d'euros, le plus souvent en moins,** et que la baisse des ressources engendrée par le confinement fait basculer dans la précarité. La crise a ainsi déstabilisé des publics jusqu'ici protégés, et le phénomène est suffisamment massif pour inquiéter²¹ ».

Au sein de ces nombreux publics, **la situation des jeunes** est rapidement apparue préoccupante : recourant très souvent à des emplois précaires et temporaires (stage, CDD, période d'essai...), derniers arrivés sur le marché du travail (donc premiers à voir leur contrats non renouvelés), ils ne pouvaient bénéficier de la plupart des aides (droits insuffisants au chômage, et nonaccès au RSA pour les moins de 25 ans). Or durant le confinement, 58 % des étudiants qui exerçaient une activité l'ont ou bien arrêtée (36 %), ou bien réduite ou changée ; mais seuls 27 % ont bénéficié du chômage partiel.

« L'UNEF d'Évry témoigne de ces difficultés et des moyens limités des universités et CROUS pour soutenir les étudiants durant cette période : "Les étudiants se sont retrouvés sans rien, très peu étaient au chômage partiel, pour la plupart ils n'avaient plus rien. À la Commission aide sociale j'ai vu des centaines d'étudiants qui ont perdu leur emploi du jour au lendemain mais ils avaient toujours des charges : un loyer à payer, la nourriture... Du coup, ils se tournent encore plus vers les services d'assistance sociale, vers l'aide alimentaire, les aides sociales de l'université. On a eu une explosion du budget FSDIE (Fonds de Soutien Développement aux Initiatives Étudiantes), on en a utilisé 236 %, les dossiers ont été multipliés par dix. Clairement on n'a pas pu aider tout le monde et il y en a plein qui ont sombré, qui ont fait des dépressions, des tentatives de suicide car ils ne voyaient pas d'issues"²² ».

Dans ce contexte, l'aide exceptionnelle de 200 €, à laquelle étaient éligibles certaines jeunes précaires ou modestes de moins de 25 ans, est restée loin du compte – d'autant plus loin qu'il y avait « d'énormes trous dans la raquette : beaucoup de jeunes ne touchent pas d'APL, qu'ils soient en situation de non-recours, en situation d'hébergement, revenus cohabiter avec leurs parents ou un tiers²³ ».

2.2. Moins de recettes, mais plus de dépenses

Parallèlement à cette baisse imprévue des recettes, les individus confinés ont dû faire face à plus de dépenses : fermeture des cantines scolaires rajoutant un repas par jour, en particulier conséquent

²⁰ FONDATION ABBE PIERRE POUR LE LOGEMENT DES DEFAVORISES, *Rapport mal-logement 2021*.

²¹ FONDATION ABBE PIERRE POUR LE LOGEMENT DES DEFAVORISES, *Rapport mal-logement 2021*.

²² Cité dans *ibid*.

²³ *Ibid*.

chez les enfants et adolescents ; surcoûts d'électricité ; obligation, en particulier pour les personnes sans moyens de locomotion ou avec enfants, d'aller dans les boutiques de proximité et épiceries de quartiers, bien plus chers que les grandes surfaces (en particulier *discount*) ; coût parfois exorbitants des appels téléphoniques, désormais nécessaires, pour joindre les CAF ou CPAM. Nombre de familles ont aussi, pour assurer la scolarisation à distance, effectué des achats informatiques (ordinateur, imprimante voire scanner, connexions). Certains ont accueilli des proches vulnérables ou isolés.

Se sont enfin ajoutées les amendes. Or 135 € représente... un quart du RSA. Les associations ont rapporté nombre de verbalisations ne tenant pas compte des situations : nécessité de se déplacer pour se rapprocher d'une borne Wifi, trouver un magasin abordable ou une agence de banque ouverte, rendre visite à une personne sous curatelle, porter des médicaments ; attestations mal remplies ou réalisées de façon manuscrite faute d'accès à une imprimante ; verbalisation de personnes sans-abri ; etc.

2.3. Le « thermomètre » des aides alimentaires (1)

Dans ce contexte, le versement le 15 mai d'une aide exceptionnelle de solidarité (150 € et 100 € par enfant à charge) pour 4,1 millions de ménages allocataires du RSA, de l'ASS et des APL, s'est avéré à la fois trop tardif, ne pas couvrir quantité de publics (moins de 25 ans, personnes au minimum vieillesse (APSA) et la plupart des allocataires de l'AAH²⁴, demandeurs d'asiles, personnes en situation irrégulière...), et représenter une goutte d'eau dans des océans de dénuement. On comprend dès lors l'ampleur du recours aux aides alimentaires, qui fait depuis le début de cette crise figure de véritable « thermomètre ».

Durant les deux mois du confinement, le Secours populaire français (SPF) est venu en aide à 1,27 millions de personnes (versus 3,3 millions sur l'ensemble de l'année 2019), soit + 45 % par rapport à la même période l'année précédente²⁵. Parmi elles, 45 % étaient inconnues de l'association et sont « venues parfois après plusieurs jours de jeûne²⁶ ». Dans nombre de permanences locales, les bilans ont doublé²⁷. Au point de parler dans les médias d'un véritable « tsunami de la faim ».

« "Tant qu'on a pu tenir, on a tenu", raconte Gérard, à la retraite après avoir livré pendant 46 ans des carcasses de viande. Le matin, avant d'aller "la gorge nouée" au Secours populaire pour la première fois de sa vie, sa femme et lui avaient mangé les "derniers morceaux de pains qu'on avait

²⁴ L'aide excluait les personnes adultes seules percevant l'AAH (72% des allocataires de l'AAH), les familles dans lesquelles se trouvait un adulte handicapé dépendant percevant l'AAH (adulte en situation de handicap vivant avec ses parents ou frères/sœurs) et les allocataires de l'AAH en établissements sociaux ou médico-sociaux de retour dans leur famille suite à la crise sanitaire. Elle excluait également les 570 000 personnes âgées allocataires de l'ASPA, dont 73% sont des personnes isolées.

²⁵ Chiffres qui nous ont été communiqués par le Secours populaire français.

²⁶ SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, *Baromètre annuel*, 30/09/2020.

²⁷ « Dans chaque permanence, c'est l'affluence. Dans le 12^e arrondissement de Marseille, l'accueil est passé de 80 familles la première semaine, à 170 familles hebdomadaires. Rue Bonaparte à Nice, le nombre de personnes dépanné a doublé, atteignant désormais les 300 par semaine. En Dordogne, les distributions de colis ont doublé » (SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, « Crise sanitaire, crise sociale : le tsunami de la faim », site web du SPF, article mis en ligne le 07/05/2020).

congelés". Il n'y avait alors "plus rien dans les tiroirs" ni "plus rien au frais" », témoigne-t-il au nom des milliers et des milliers de gens qui ont traversé cette épreuve [...]. "Nous n'avons jamais vécu une situation pareille depuis la Deuxième Guerre mondiale, et il y a urgence", affirme Henriette Steinberg, secrétaire générale de l'association²⁸ ».

Pour ces associations, « **"le confinement a été le révélateur de cette France de la précarité qui peut basculer à tout moment dans la misère"** [...]. Le baromètre Ipsos / Secours populaire montre depuis plus de dix ans qu'**un gros tiers de la population est confrontée à cette situation**. Un résultat cohérent avec l'enquête annuelle du ministère de la Santé et surtout les analyses de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Depuis le confinement, les digues ont lâché. L'onde de choc provoquée par l'arrêt de l'activité économique a rendu la vie impossible à bien plus de gens que les 9,3 millions de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté²⁹. [...] Un nombre record de salariés est en chômage partiel : plus de 10 millions, soit plus d'un salarié du privé sur deux. Un dispositif qui permet de préserver l'emploi mais pas les revenus. Une baisse de 16 % est supportée par les travailleurs si bien que les petits salaires sont pris à la gorge et se rendent en masse aux distributions alimentaires ». Le SPF rapporte aussi le cas de salariés en arrêt de travail pour garde d'enfant et sans ressources le temps que la CAF traite les dossiers ; de mères célibataires contraintes d'avoir recours à l'aide associative parce que leur ancien conjoint, subitement sans revenu, n'a pu payer la pension alimentaire.

Dans le 3^e arrondissement de Marseille (qui, s'il était une commune, serait la plus pauvre de France, avec un taux de pauvreté de 54 %), quatre points de distribution alimentaire ont été organisés, en collaboration entre la métropole, des associations locales et nationales, et des collectifs citoyens ; mais 54 % seulement des foyers identifiés ont pu être aidés, et malgré une précarité en hausse, l'aide est restée constante³⁰. Tandis que dans les « quartiers Nord », à la pauvreté à peine moindre et plus connus médiatiquement, les locaux en déshérence du Mac Donald de Sainte-Marthe étaient réquisitionnés par des citoyens et transformés en plateforme alimentaire, distribuant 700 colis par semaine et en livrant 170 autres aux personnes dans l'impossibilité de se déplacer. « Dans les files d'attente, je vois des gens que je connais, qui avaient un job, une situation stable et qui, aujourd'hui, sont obligés de venir ici³¹ ».

Il faut toutefois, dans ces « tsunamis » de besoins alimentaires, faire la part des choses. Un (excellent) rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris s'est centralement penché sur cette question : celle des « "nouveaux publics" de l'aide alimentaire », mais aussi « indissociablement sur ce que doit cette présomption de nouveauté au confinement, et aux effets du confinement sur l'organisation de l'assistance³² ». Du 29 avril au 14 mai 2020, dix lieux ont été enquêtés et une dizaine de distributions

²⁸ SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, *Baromètre annuel*, 30/09/2020.

²⁹ Calculée à 60 % du revenu médian.

³⁰ COLLECTIF ALERTE PACA, *Ultra-précarité en région PACA*, octobre 2020.

³¹ « Covid-19 : la crise sanitaire a fait basculer un million de Françaises et de Français dans la pauvreté », *Le Monde*, 06/10/2020.

³² OBSERVATOIRE DU SAMUSOCIAL DE PARIS (Lorraine GUEENEE, Erwan LE MENER et Odile MACCHI), *Aux guichets de l'aide alimentaire : les "nouveaux publics" du confinement ? (Paris et Saint-Denis, 29 avril- 19 mai 2020)*, Rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, juin 2020.

alimentaires observées – toutes situées à Paris, sauf une sur le campus de l'université Paris 8 à Saint-Denis.

Certes, « les ménages en difficulté se sont massés aux distributions » et tous « les témoignages rassemblés [...] disent **l'accroissement des rangs aux guichets** ». À l'Université Paris 8, 150 colis sont désormais distribués par semaine au lieu de 50 – mais il y a 700 demandes. Tandis que « le nombre de paniers distribués par les paroisses est passé de 1.800 à 3.400 ». Mais quand il s'agit de comprendre les nouveautés, « les réponses ne coïncident guère, entre les lieux de distribution et à l'intérieur même des équipes locales. Aussitôt effleurés, les nouveaux publics échappent à notre appréhension. Comment donc l'expliquer ? ».

Cela tient d'abord à la **fermeture**, en particulier durant les débuts du confinement mais pour certaines durant l'ensemble de la mesure, **de la majorité des points de distributions et services habituels** (au 26 mars, seuls moins d'un tiers des Espaces Solidarité Insertion parisiens habituels étaient ouverts, et la moitié des bagageries). Il y a donc sur les quelques qui restent, et sur ceux qui se créent, **un triple effet très mécanique : « effet de report », effet de concentration et effet de brassage de populations diverses jusqu'alors accueillies dans des lieux distincts** et souvent plus ciblés par profils. S'ajoute la large disparition des bénévoles et salariés traditionnels, confinés, au profit de nouveaux qui, ne connaissant pas (bien) ces publics, sont naturellement surpris. Tandis que pour les salariés et bénévoles plus aguerris, la présence d'un sans-abri sur un lieu de distribution pour étudiants paraîtra étonnante – tandis qu'inversement, les étudiants ont surpris dans des lieux traditionnels de distribution pour sans-abri. **Effet cette fois de perspective, donc : « l'appréciation de nouveauté est relative aux positions d'énonciation, reconfigurées par le confinement »**. Enfin, le moindre contrôle à l'entrée des distributions, « l'abondance des approvisionnements » dans les points disponibles et « la multiplication paradoxale des guichets accessibles » a pu être une « **aubaine** » **pour des personnes en situation de précarité** qui ont sollicité l'assistance, souvent pour la première fois, « pour prévenir, anticiper, compléter ou parer un appauvrissement soudain et profondément déstabilisant ». **Ainsi, « la raréfaction, la concentration et la prodigalité des distributions expliquent le grossissement, la circulation et la diversification** au moins apparente des bénéficiaires de l'aide alimentaire ».

Qui sont donc, au final, les demandeurs parisiens observés sur les dix sites ? D'abord, des « faux nouveaux – vrais assistés » : des sans-abri qui avaient leurs habitudes ailleurs, dans des lieux désormais fermés ; des familles avec enfants confinées en centres d'hébergement, ayant perdu certaines ressources d'aides et/ou cherchant pour leurs enfants des produits spécifiques (compotes, biscuits...) ; des personnes s'approvisionnant depuis longtemps sur les marchés désormais fermés (à très petits prix, ou glanage de restes) ; ceux, déjà connus de travailleurs sociaux, qui étaient à la lisière de la pauvreté et que le confinement a fait basculer (on l'a vu : moins de recettes, mais plus de dépenses), ou qui anticipent une dégradation durable de leur situation et recourent par précaution aux aides alimentaires pour alléger leur budget ; des personnes qui se présentent comme « travailleurs », mais travailleurs pauvres, ou très précaires, ou au chômage depuis déjà un certain temps (voire un temps certain), sans revenus

suffisants, venus « autant pour y trouver des ressources de première nécessité [...] que pour entretenir des relations avec des intervenants sociaux ». **Ainsi, tous ces publics « que l'on voit comme "nouveaux" » ne le sont pas vraiment : ce sont « des précaires dont la vie et les systèmes de survie sont désorganisés par le confinement ».**

D'autres, en revanche, étaient réellement autonomes avant la crise, même s'ils avaient parfois construit « leurs filets de protection à l'écart du salariat ». Ainsi la plupart des étudiants, jusqu'alors aidés par des parents dont les ressources se sont soudainement taries ; ou dépendants de « petits boulots ». À l'université Paris 8 (mais c'était sans doute loin d'être le cas partout), il s'est majoritairement agi d'étudiants d'origine étrangère, et souvent d'anciennes colonies francophones. Ainsi aussi des travailleurs migrants, venus chercher du travail en France et ne parvenant plus à s'embaucher. Derrière le terme de « touristes » parfois employé dans les médias se trouvaient en réalité bien peu de touristes de loisirs, et surtout une main-d'œuvre saisonnière, principalement de travailleurs communautaires d'Europe méditerranéenne ou balkanique. Et puis tous ceux qui (sur)vivaient du travail précaire ou invisible : autoentrepreneurs, personnes enchaînant les contrats en CDD ou intérim dans les secteurs du ménage, du BTP, l'hôtellerie-restauration, la culture et de l'événementiel, la livraison, la sécurité, le baby-sitting, la prostitution... soudainement privés d'emploi et de chômage partiel ; ou pour qui l'indemnisation du chômage partiel était insuffisante. On a enfin observé « quelques sortants de prison » ; et « des salariés qui n'ont pas touché leur paie, le patron attendant l'aide de l'État ».

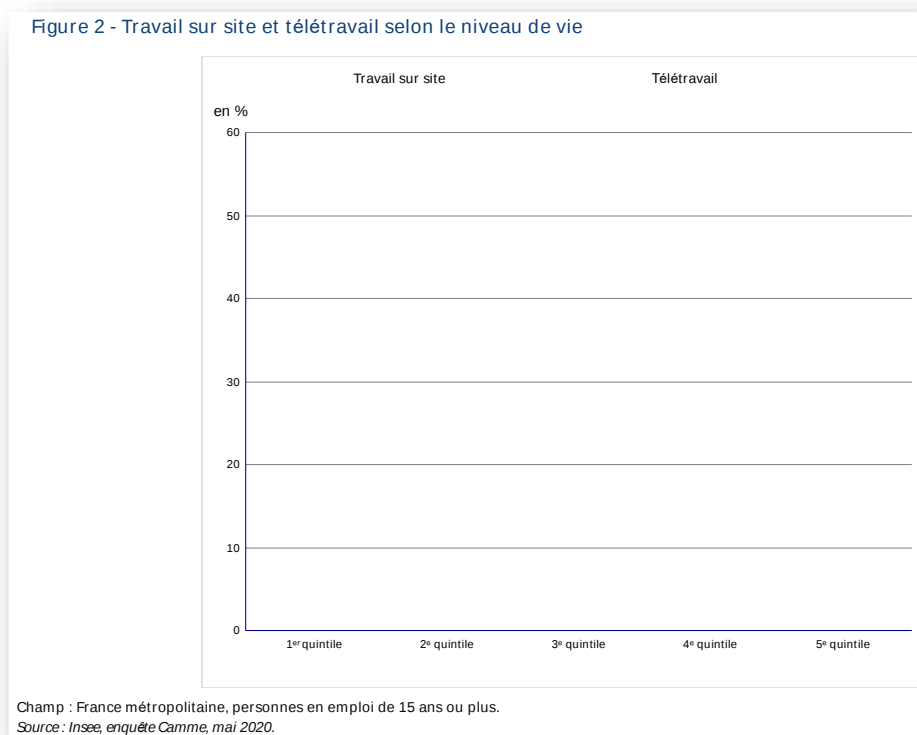
Début juillet (soit une période incluant le premier confinement mais le dépassant largement), **les Banques alimentaires** faisaient encore état d'une **hausse de 20 à 30 % de leurs distributions depuis le début de la crise**, avec plus de 400 nouveaux partenaires associatifs. Dans ce contexte, le déblocage par le gouvernement de deux enveloppes destinées à l'aide alimentaire, de 39 millions d'euros en avril puis 55 millions en juillet, a été un renfort appréciable, mais très loin de couvrir les besoins et les frais engagés.

2.4. Quelles conséquences physiques et psychiques du mal-logement confiné ?

Thermomètre bien visible, en particulier quand les files d'attente s'étalent dans les rues, **le recours aux aides alimentaires n'était que la pointe émergée d'un iceberg de dénuements**. Il est par exemple encore difficile, à ce jour, d'évaluer l'ampleur des **conséquences physiques et psychiques du mal-logement confiné**, dont on sait l'extrême corrélation avec le niveau de vie.

Si le plus haut quintile a pu facilement se replier dans ses résidences secondaires, spacieuses et/ou au vert, les deux premiers se sont en revanche partagés entre télétravail dans des logements souvent exigus, dégradés et/ou malsains, et obligation de continuer à travailler sur site (cas de 98 % des ouvriers et 80 % des employés, versus 42 % des cadres et professions intermédiaires), au prix de risques sanitaires

accrus (transports en commun sans masques, etc.). D'où une inversion de situation : si les 10 % les plus aisés étaient en mars les plus touchés par le virus, en raison de leur mode de vie et de la densité de leurs interactions sociales, en mai les plus pauvres des zones urbaines étaient devenus les plus touchés, du fait tout à la fois de leur moindre télétravail, et de leurs conditions de logement et d'accès à l'hygiène dégradées.



Précarité du logement et absence de ressources, très corrélées, ont pu avoir des conséquences dramatiques pour les personnes ayant recours à des marchands de sommeil (par définition peu scrupuleux) ou hébergées chez des tiers, et mises à la rue. La cohabitation en continu dans des espaces habituellement peu utilisés en journée, et de surcroît parfois accrue par l'accueil de membres extérieurs, ou d'enfants (étudiants ou enfants placés revenus vivre au foyer), a quant à elle provoqué des **situations durables de sur-occupation** (8,2 % de la population début 2020 mais plus de 10 % en moyenne durant le confinement ; et 25 % parmi les ménages des quartiers prioritaires d'Ile-de-France ou certains quartiers de Marseille, ou chez les familles monoparentales ayant au moins un enfant de moins de dix ans)³³. Ce qui n'a pas été sans conséquences sur le sommeil, l'intimité et l'humeur ; ni sans provoquer des **tensions domestiques (conjugales et envers les enfants)**, dont les conséquences à moyen et long terme ne doivent pas être sous-estimées. Une étude vient de montrer que les hospitalisations d'enfants

³³ FONDATION ABBE PIERRE, *Rapport mal-logement 2021*.

de 0 à 5 ans pour violences physiques ont connu une hausse de 50 % entre mars et avril 2020, comparées à la même période en 2017, 2018 et 2019³⁴.

Ces situations de sur-occupation ont encore aggravé les **difficultés, pour les enfants, à travailler** à la maison – difficultés elles aussi corrélées au niveau de vie : si 35 % des Français ont eu des difficultés à assurer le suivi scolaire de leurs enfants, c'est le cas de 25 % seulement du dernier quintile mais de près de 50 % du premier. Sans surprise, puisque le niveau de diplôme des parents est lui aussi corrélé au niveau de vie. Ce sentiment de ne pouvoir aider correctement ses enfants et de les exposer à des retards scolaires irrémédiables s'est avéré **très anxiogène**, en particulier dans les milieux ouvriers³⁵. Certains enfants dont les parents continuaient à aller travailler ont aussi été mobilisés pour garder leurs frères et sœurs.

La situation a été également complexe pour les jeunes placés : ATD Quart Monde signale tout à la fois des ruptures de droits de visite aux enfants placés (certains parents n'ont donc pas pu voir leurs enfants durant plusieurs mois), ou inversement le renvoi chez eux d'enfants vivant dans des environnements familiaux préoccupants ; la suspension de mesures de placements qui auraient pourtant été nécessaires ; des décisions de justice prises sans audition des parents ; l'absence très préjudiciable, durant cette période, des éducateurs spécialisés, qui ne pouvaient plus venir dans les familles. Nombre d'adolescents n'ont pas supporté ce confinement dans des logements sur-occupés et dans les tensions domestiques, ont fugué et se sont retrouvés à la rue. Mais ATD Quart Monde signale aussi, *a contrario*, la respiration qu'a pu être, pour certains enfants, la possibilité de revenir durablement dans leur famille.

II- DEPUIS MAI : UNE SITUATION QUI RESTE TRÈS DÉGRADÉE

Le premier confinement a donc été un profond révélateur et exacerbateur d'inégalités, tout à la fois économiques, sociales, culturelles et territoriales. Mais il n'a pas été qu'une simple parenthèse : la relance est loin d'être en vue. On sait désormais que le PIB français a chuté en 2020 de 8,3 %, soit une récession historique qui s'est soldée par la destruction de 360.500 emplois : 633.000 au premier semestre, puis un fort rebond de 312.400 créations nettes au 3^e trimestre et de nouveau 39.600 destructions au quatrième³⁶.

Car de second confinement (certes bien plus léger, avec une autorisation large des déplacements de travail et l'ouverture des écoles) en couvre-feu, le maintien de restrictions continue d'impacter l'économie : nombre de secteurs sont toujours à l'arrêt ou fortement perturbés. Et avec eux, leur main-

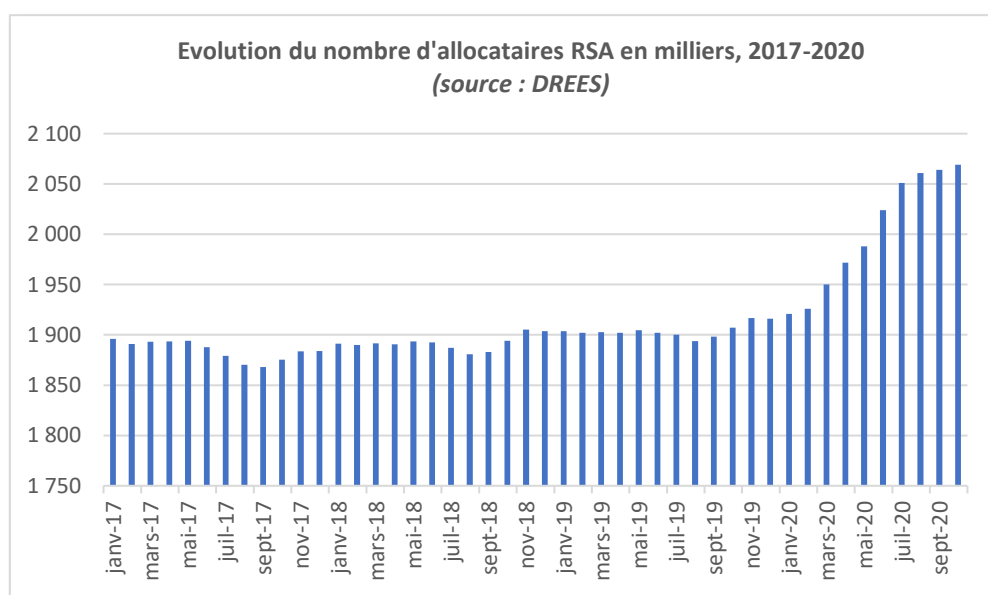
³⁴ Étude réalisée par une équipe scientifique du CHU de Dijon et du Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations Paris-Saclay de l'Inserm, citée par *Le Monde* du 23 décembre 2020 et mobilisée dans le *Rapport mal-logement* de la Fondation abbé Pierre.

³⁵ SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, *Baromètre annuel*, 30/09/2020.

³⁶ Chiffres INSEE.

d'œuvre : **commerçants, restaurateurs, hôteliers, autoentrepreneurs, artisans, intermittents du spectacle...** qui n'ont pu reprendre une activité normale ; **étudiants et autres tributaires du travail précaire** (CDD, intérim, contrats saisonniers...), lui aussi en berne ; et de façon plus globale, tous les **salariés qui continuent d'être au chômage partiel**, donc avec des revenus réduits.

Au bas de l'échelle sociale, le prix payé continue donc d'être très lourd. La **perdurance de files impressionnantes devant les distributions d'aide alimentaire** en est un bon indicateur. Dès septembre, le ministre de la Santé et des Solidarité annonçait que le nombre de bénéficiaires d'aides alimentaires, de 5,5 millions en 2020 (ce qui n'est déjà pas en soi un signe de fierté démocratique, au regard de l'angoisse considérable que génère l'impossible bouclage d'un budget et de l'humiliation que représente, pour les personnes, ne fait de devoir quémander des secours alimentaires), avait atteint les **8 millions**. La **croissance inédite du nombre de demandes de RSA** sur l'année (*cf. graphique*) en est un autre, touchant les zones urbaines comme rurales. Enfin, on sait que si la chute libre des chiffres a pris fin avec le premier confinement, beaucoup d'indicateurs restent instables, avec **l'arrivée prévisible, en cascade, de fermetures d'entreprises donc de chômage, et d'accumulations de dettes conduisant à de possibles vagues d'expulsions**.



1. AU SECOND SEMESTRE, UNE SITUATION NON STABILISEE

Le 30 **septembre 2020**, le Secours populaire publiait son baromètre annuel : un Français sur trois était toujours en situation de perte de revenus depuis le confinement, et 43 % des actifs. **La perte était considérée comme « importante » par 16 % des répondants** (9 % « plutôt importante » et 7 % « très importante »), mais par **un tiers des ouvriers et un quart des personnes aux revenus inférieurs à 1.200 € nets par mois**.

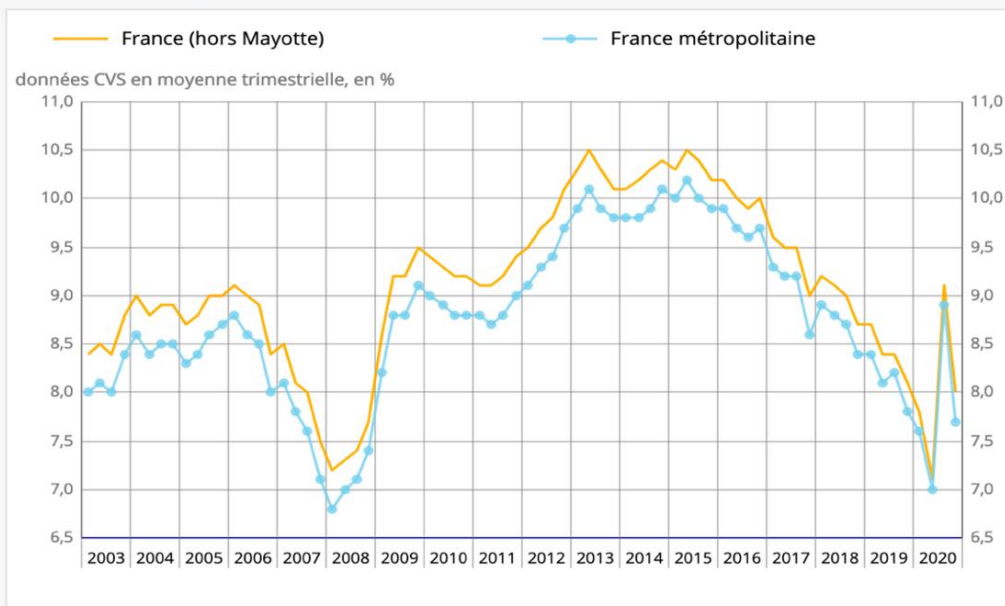
Cinq mois plus tard, **les Restaurants du cœur** publient à leur tour des chiffres, avec une « étude flash sur les effets de la crise sanitaire » sur les **publics reçus** entre juin et septembre (étude qualitative) et **entre novembre et décembre** (étude quantitative). Sur l'ensemble des répondants à cette dernière, **53 % déclarent que leurs revenus ont baissé depuis la crise (ce qui signifie en creux que 47 % sont des publics classiques non affectés spécifiquement), les salariés et les indépendants étant les touchés**. 48 % des répondants ont vu leur situation professionnelle fragilisée. Et 67,5 % rapportent avoir plus de difficultés à se procurer de la nourriture (sans surprise, 73,6 % des femmes, davantage chargées de l'alimentation et davantage monoparentales, et 56,5 % des hommes).

2.1. Une situation toujours dégradée

Car la situation sur le terrain ne s'est pas fondamentalement améliorée. Après avoir poursuivi sa baisse entamée en 2015 (7,8 % au premier trimestre et 7,1 % au second, grâce aux mesures de chômage partiel), **le taux de chômage s'est envolé au 3^e trimestre** (9 %, soit 2,7 millions de personnes et une hausse de 628.000 individus en quatre mois). S'il est redescendu à 8 % au dernier trimestre (- 340.000 personnes), l'INSEE a souligné des chiffres « en trompe-l'œil » : si le taux d'emploi s'est redressé, nombre de personnes ont basculé vers l'inactivité au cours du deuxième confinement, et la hausse de l'emploi est aussi à relativiser par la baisse du nombre d'heures travaillées par emploi³⁷.

³⁷ INSEE, chiffres publiés le 16/02/2021, analyse consultable en ligne (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5044459>)

Taux de chômage au sens du BIT



Estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

En septembre, **les associations continuaient donc de voir affluer « des personnes en détresse inconnues jusqu'à présent. Autoentrepreneurs en panne de clients, intérimaires sans mission, salariés en CDD non renouvelés, saisonniers en déshérence, étudiants privés de petits boulots vitaux³⁸ »**. Car si certains ont pu retrouver une activité (quasi-)normale après le premier confinement – et sont donc sortis d'une pauvreté qui n'aura été que temporaire –, pour d'autres en revanche, **faute d'amélioration économique, les réserves se sont épuisées, les dettes se sont accumulées** et la chute dans la pauvreté, plus lente, n'en est pas moins aussi douloureuse.

D'autant que « cette dégringolade sociale a [désormais] lieu dans un contexte où les conseils départementaux, en charge du RSA, peinent à suivre financièrement, et où les associations de terrain, les plus aptes à repérer et à atteindre les personnes concernées, sont au bord de la rupture, étranglées par les surcoûts liés à la pandémie et privées des bénévoles âgés, que les conditions sanitaires inquiètent. Partout, le constat est le même. Les personnes en situation de précarité subissent une double peine : plus exposées que la moyenne à la pandémie en raison de leurs conditions de logement et de travaux souvent pénibles, ce sont aussi les premières victimes de la raréfaction des emplois³⁹ ».

Fin novembre, le gouvernement annonçait une garantie de ressources de 900 € par mois, jusqu'en février 2021, pour 400.000 les travailleurs précaires, saisonniers, intermittents et permittents, ayant travaillé au moins 60 % du temps en 2019. Soit de nouveau une mesure non négligeable, mais de

³⁸ « Aider les nouveaux pauvres du Covid-19 », *Le Monde*, 06/10/2020.

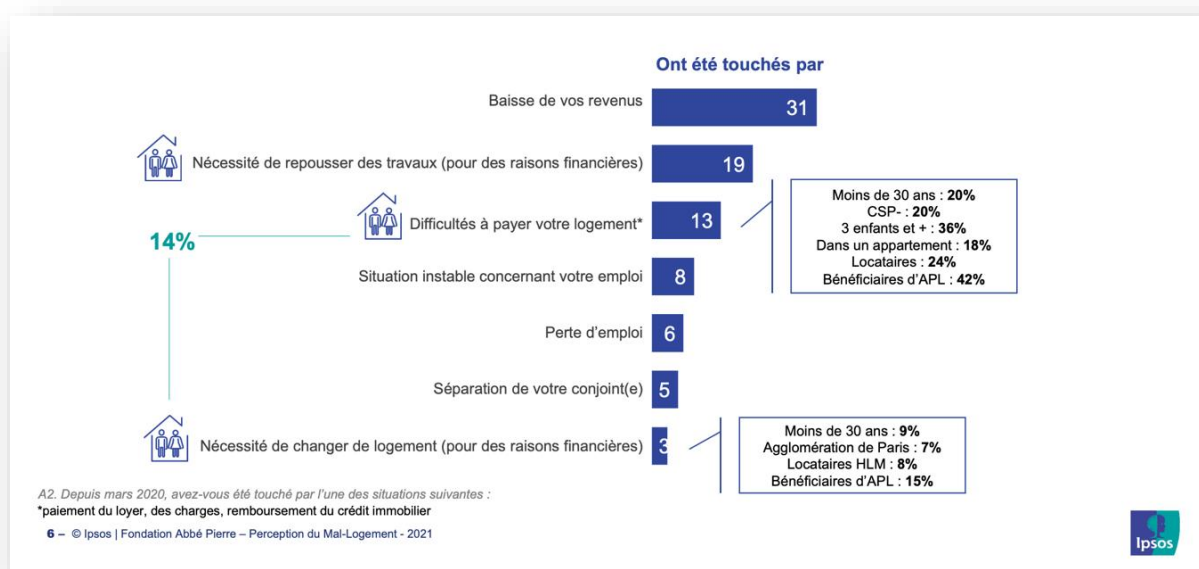
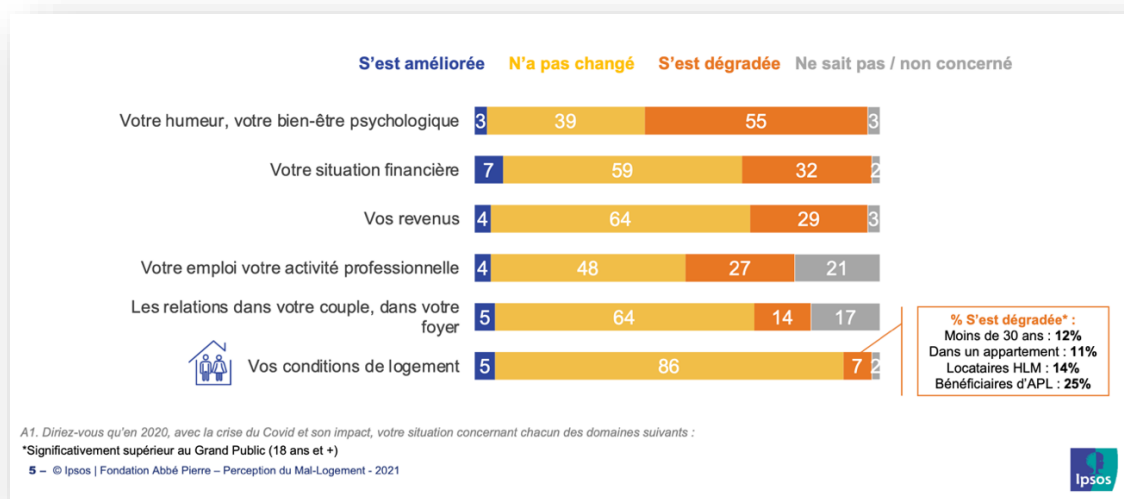
³⁹ *Ibid.*

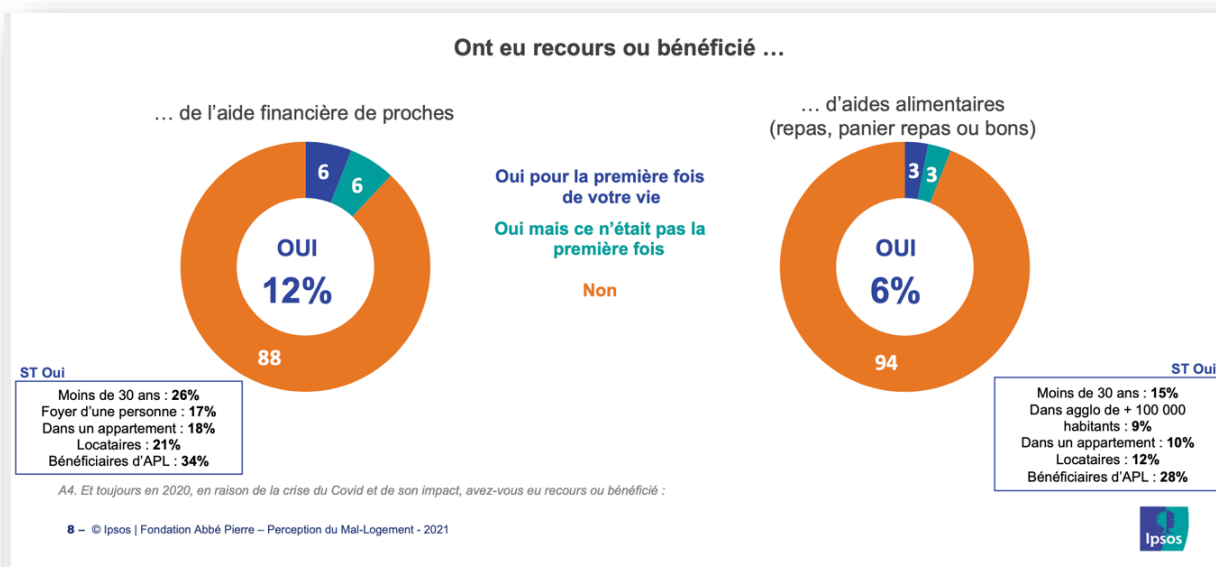
filet bien mince (entre les minima sociaux et le smic), et entre les mailles duquel passent quantité d'individus.

2.3. Bilan au 31 décembre

À l'heure de préparer son bilan annuel, le **Secours populaire** calcule, pour les onze premiers mois de **l'année 2020, une hausse de 30 % des personnes aidées** au regard de l'année précédente.

Une enquête flash de la Fondation abbé Pierre menée en janvier 2021 par IFOP auprès de l'ensemble de la population dresse, quant à elle, un état des lieux plus large de l'année 2020. **Pour la première fois de leur vie, 6 % des Français ont eu recours à l'aide financière de proches et 3 % à l'aide alimentaire :**





Fait extrêmement important, toutefois, **l'augmentation considérable des bilans associatifs ne se traduit pas par une évolution notable de la sociologie des publics accueillis**. Au Secours populaire notamment, dont les bilans 2020 sont en cours d'élaboration, les différences apparaissent étonnamment minces. Côté sociologie des ménages : 27,1 % de familles monoparentales en 2020, *versus* 27,6 % en 2019 ; 39 % de personnes seules, *versus* 38 % ; proportion inchangée de ménages composés de deux adultes sans enfants (6,1 %) ; 25,8 % de ménages composés de deux adultes avec enfants, *versus* 26,1 %. Côté logement : 54,5 % en logement stable, *versus* 56,3 % ; 43,1 % en logement précaire, *versus* 40,5 %, et 2,4 % de sans domicile, *versus* 3,2 % – ces deux dernières catégories fonctionnant en vases communicants puisque nombre de sans-abri ont été placés en hébergement depuis le premier confinement. Côté ressources : 5,9 € par personne et par jour, *versus* 5,8 €. **Deux explications**, vraisemblablement **intriquées**, sont possibles : d'une part, **les « nouveaux pauvres » sont certes nouveaux dans les permanences mais non dans leurs profils** ; d'autre part, **ceux réellement nouveaux dans les profils ne sont pas en nombre suffisant pour faire bouger significativement les statistiques**. Les évolutions sont peut-être plus claires du côté des âges, mais les résultats n'ont pas pu nous être communiqués ; on sait cependant que **la proportion d'étudiants a presque doublé** – passée en un an de 1,2 à 2,1 %.

2. FOCUS

2.1. Les jeunes et les étudiants

Le fait est sans surprise : **les jeunes et les étudiants** ont été le public le plus remarqué des médias et des associations. Ils n'ont cependant **rien de « nouveaux pauvres »** : en 2019, 20 % des 18-29 ans étaient déjà sous le seuil de pauvreté et entre 2002 et 2018, le taux de pauvreté des 18-29 ans avait cru de plus de 50 %⁴⁰. Pour un cumul de raisons simples : sans encore de revenus tirés d'un emploi stable, sans accès à la plupart des minima sociaux mais sans cotisations suffisantes pour avoir droit au chômage, ils (ac)cumulent, pour financer leurs études ou s'insérer sur le marché de l'emploi, les contrats précaires de « petits boulots » (serveurs de MacDo, baby-sitting, livraisons ; extras dans les cafés-restaurants le soir et/ou le week-end ; contrats saisonniers d'été, notamment dans les secteurs du tourisme, du spectacle et de l'hôtellerie-restauration...) que la crise a centralement et brutalement détruits. Ainsi,

« "Dans les antennes locales du Secours catholique, nous avons vu affluer des personnes qu'on ne connaissait pas avant la crise sanitaire. Des gens qui étaient sur le fil sont tombés dans le dénuement : des salariés précaires, des autoentrepreneurs, des petits commerçants ou artisans, des intermittents du spectacle, des personnes sans papiers qui travaillaient au noir dans la restauration ou le bâtiment ; et beaucoup, beaucoup, de jeunes", constate Véronique Fayet [présidente du Secours catholique]. [...] Houria Tareb, secrétaire nationale du Secours populaire et responsable de l'association en Haute-Garonne, a été témoin de ce dénuement absolu des étudiants-salariés : "A Toulouse en 2019, nous aidions 197 étudiants. En 2020 ce chiffre a presque doublé : nous en sommes à 373"⁴¹ »

La nouveauté est donc, d'une part, que **leur nombre a considérablement augmenté. En 2020, 74 % ont rencontré des difficultés financières.** Parmi les étudiants ayant arrêté de travailler durant le confinement, 37 % n'avaient toujours pas retrouvé d'activité rémunérée en octobre et 13 % avaient repris la même activité mais avec des horaires restreints⁴². De fait, trouver du travail ou un contrat d'apprentissage sur un marché de l'emploi en berne relève de la quadrature du cercle.

Elle est, d'autre part, qu'ils donnent plus clairement qu'avant l'image d'une société qui maltraite sa jeunesse et la gâche. Physiquement, en lui imposant des conditions d'extrême précarité confinant aujourd'hui à des seuils de survie. Psychiquement, en bridant son appétence sociabilitaire ; en la (semi-)confinant dans des logements souvent exigus voire de simples chambres étudiantes ; en la poussant, par les cours en visio, au décrochage⁴³, dont l'énorme coût est connu depuis des décennies⁴⁴.

Des pansements sociaux ont certes été mis en place fin novembre : prime de 150 € (une somme dérisoire) pour 400.000 jeunes touchant les APL et/ou étudiants boursier ; création de 20.000 jobs pour

⁴⁰ OBSERVATOIRE DES INEGALITES, *Rapport sur la pauvreté en France 2020-2021*.

⁴¹ « Un million de pauvres en plus ? Une hausse invérifiable mais indéniable », *Libération*, 13/10/2020.

⁴² PRISM'EMPLOI, *L'emploi intérimaire en octobre 2020*, Baromètre Prism'Emploi, nov. 2020.

⁴³ Travailleurs sociaux et associations signalent que depuis le confinement, « un certain nombre de ces jeunes ont basculé dans un décrochage durable, voire une rupture définitive, quelques-uns n'ayant pas repris le chemin de l'école en septembre » (HAUT CONSEIL DU TRAVAIL SOCIAL, *Le travail social au défi de la crise sanitaire. Impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les organisations et les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux*, Rapport coordonné par Marie-Paule Cols sur saisine interministérielle, 25/01/2021).

⁴⁴ Il avait été mis en évidence dès 1987, de façon remarquée, par Jean ANDRIEU, *Les perspectives d'évolution des rapports de l'école et du monde économique face à la nouvelle révolution industrielle*, Rapport pour le Conseil économique et social, 13/10/1987, qui chiffrait alors son coût à 100 milliards de francs par an. Plus récemment, voir (parmi quantité d'autres), Pierre-Yves BERNARD, *Le décrochage scolaire en France : du problème institutionnel aux politiques éducatives*, Rapport scientifique pour le Conseil national d'évaluation du système scolaire, déc. 2017.

étudiants décrocheurs ; doublement des aides d'urgence versées par les Crous ; doublement du plan « Un jeune, une solution » (passage de 100.000 à 200.000 jeunes) ; dispositif d'accompagnement spécifique pour la recherche d'un premier emploi, avec le retour d'une aide financière jusqu'à 500 € par mois. Encore faudrait-il qu'il y ait des emplois. Tandis que le 21 janvier, le président de la République finissait par annoncer que les repas à 1 €, jusqu'alors réservés aux boursiers, étaient désormais accessibles à tous les étudiants, à raison de deux repas par jour.

2.2. Le « thermomètre » des aides alimentaires (et hygiéniques) (2)

Dans ce contexte, **les files devant les distributions alimentaires, loin de se résorber cet automne, ont parfois même continué de s'allonger.** Début octobre, la Fédération des Banques alimentaires ne constatait encore aucun fléchissement⁴⁵. De même que les Restaurants du cœur : dans le 7^e arrondissement de Lyon, 428 personnes étaient aidées en septembre contre 330 en mars, et « dans le même temps, la fréquentation individuelle est passée de 391 à 1.106 personnes⁴⁶ ».

On trouve, dans ces files, ceux qui n'ont vraiment plus rien, sont à la rue, en squat, en hébergement. Mais aussi ceux qui n'ont tout simplement pas assez et sont conduits à des arbitrages impossibles – typiquement : se nourrir ou payer son loyer. Il y a donc ceux qui connaissaient déjà ces circuits et ceux qui les découvrent, poussant la porte avec honte et réticence (comme tous les autres, d'ailleurs) : « Jamais je n'aurais pensé venir ici après avoir travaillé toute ma vie », témoigne un retraité cité dans le *Rapport mal-logement* de la Fondation abbé Pierre. Les journalistes peuvent en dresser un inventaire à la Prévert :

« "Se retrouver en quelques mois dans la file du Secours populaire du Mans, ça donne envie de chialer", lâche la jeune femme, chevelure bouclée qui s'échappe de son bonnet. Le bel hôtel-restaurant parisien qui l'employait comme cheffe de rang a mis fin à sa période d'essai au premier confinement. Dans l'impossibilité d'assumer son loyer, Laura a dû quitter sa vie parisienne pour revenir au Mans, comme une partie de ses amis dans l'hôtellerie-restauration, secteur parmi les plus touchés par la crise. Chanteuse de variété, sa mère tourne en temps normal à cinquante dates par an, "de quoi bien vivre les bons mois". "Mais depuis mars, rien, et pas de perspectives pour 2021".

Dans les files du Mans, de Caen, de Paris ou du village d'Oizé (1.323 habitants, dans la Sarthe rurale), on rencontre Stephy, 22 ans, étudiante en droit qui a perdu son petit boulot chez McDo et ne pourra pas rentrer chez sa mère à Noël ; Olivier, 45 ans, poseur en menuiserie que les agences d'intérim ne rappellent plus ; Ouiza, 46 ans, femme de chambre au chômage partiel avec trois enfants ; Michelle, 72 ans, qui ne s'en sort plus avec sa maigre retraite ; Tony, 28 ans, privé d'extras dans la restauration, qui ne mange plus que le soir ; Léna, 18 ans, apprentie qui elle aussi saute le déjeuner, dépose son CV partout et aimerait voir le RSA élargi aux moins de 25 ans. Les associations disent aussi voir arriver petits entrepreneurs, commerçants et artisans au bord de la faillite. Beaucoup racontent ces choix devenus impossibles : se nourrir ou s'habiller, payer le loyer ou se soigner ? [...] Christiane aussi mentira aux siens. "Devoir venir ici alors qu'on a trimé toute notre vie" est "humiliant" pour cette femme de ménage de 47 ans que la crise a privée de ses missions d'intérim. "J'ai même mis des annonces dans les boîtes aux lettres", soupire-t-elle. Ils sont cinq à la maison. Agent communal, le père touche 1.400 euros, et les deux grands travaillent aussi. "Soi-disant, quand

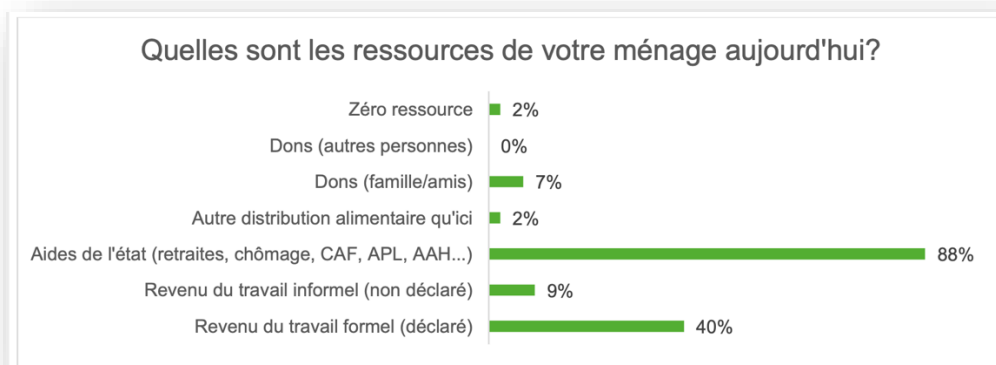
⁴⁵ « Covid-19 : la crise sanitaire a fait basculer un million de Françaises et de Français dans la pauvreté », *Le Monde*, 06/10/2020.

⁴⁶ *Ibid.*

on travaille, on n'est pas en précarité. Mais on peut tout juste payer le loyer, les factures, le gasoil, nourrir les enfants, et après on est dans le rouge"⁴⁷ ».

Non seulement les individus dans les files sont divers, mais les analyses de profils diffèrent fortement d'une distribution à l'autre – en particulier, d'un lieu à l'autre et d'une association à l'autre.

Action contre la faim et la Fondation Armée du Salut (FADS) ont par exemple analysé les recourants à l'aide alimentaire de la FADS dans le 20^e arrondissement parisien entre juillet et septembre – un dispositif qui visait à soutenir l'accès à l'alimentation de **familles précarisées par la crise** durant la période estivale. 86 % résident en logement social, 12 % en appartement hors logement social et 2 % en hôtel (social). 44 % avaient déjà eu recours à des aides alimentaires, souvent dans d'autres associations (Restos du cœur, Secours populaire ou association locale) ; mais **56 % y venaient donc pour la première fois** – avec « honte », et après avoir « épuisé souvent toutes les possibilités »⁴⁸. 88 % étaient allocataires d'aides de l'État (dont 48 % pour qui elles étaient la seule ressource) ; 40 % avaient des ressources provenant du travail formel et 9 % du travail informel.

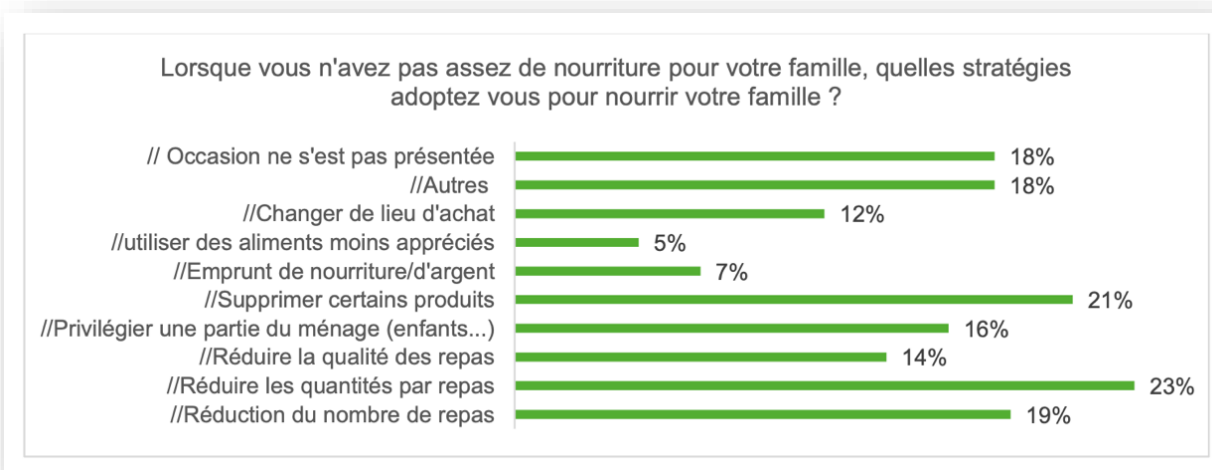


Pour 55 %, la situation s'est dégradée par rapport à l'année précédente, sans qu'il soit possible de démêler ce qui est propre à cette crise : perte d'emploi, fin de droits, aggravation des dettes, hausse des loyers, des charges et des prix. « **Ces facteurs de précarité préexistaient à la crise du COVID mais se sont accentués pendant le confinement**⁴⁹ ». Et pour les 7 % qui considèrent leur situation comme améliorée, ce sentiment est parfois simplement être dû... à l'accès aux aides alimentaires. Certains connaissent la faim, « parfois » (55 %) ou « souvent » (20 %), et doivent recourir à des stratégies d'adaptation :

⁴⁷ « Se retrouver dans la file du Secours populaire, ça donne envie de chialer » : les nouveaux visages de la précarité », *Le Monde*, 15/12/2020.

⁴⁸ ACTION CONTRE LA FAIM et FONDATION ARMÉE DU SALUT, « Rapport d'enquête familles du 20^e arrondissement », sept. 2020.

⁴⁹ *Ibid.*



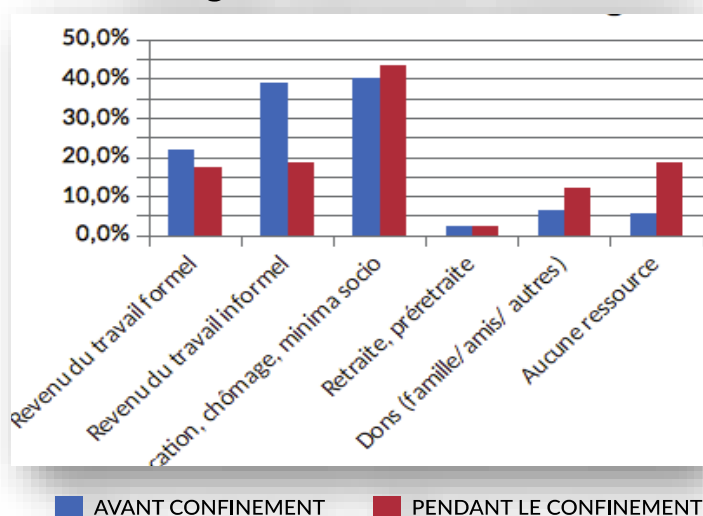
Tous ces ménages ont accès à une cuisine et à des espaces de stockage de produits secs et/ou frais ; les chèques-services seraient donc plus adaptés, car bien plus souples pour la composition des repas (on notera que 77 % mangent halal ou sans porc) et bien moins stigmatisants.

Toujours à l'Armée du Salut mais à quelques kilomètres, dans une distribution à Barbès (18^e arrondissement parisien) et deux mois plus tard (analyse de la mi-septembre et la mi-octobre 2020), les résultats sont très différents. 36 % des enquêtés vivent dans leur propre logement, 15 sont hébergés chez des tiers, 14 % dorment en hôtel social et 11 % en hébergement collectif, 23 % sont à la rue. 58 % vivent seuls (39 % des femmes mais 71% des hommes). Seuls 26 % sont titulaires d'un titre de séjour (majoritairement des 41-65 ans ; mais 42 % des personnes ayant leur propre logement) ; 11 % sont nés en France ; 48 % mangent halal. Dit autrement, un profil très proche du **migrant sans domicile** – qui lui-même représente aujourd'hui la moitié environ des sans domicile⁵⁰. Si 55% déclarent avoir la possibilité de cuisiner un repas, ça n'est pas le cas de la majorité des personnes à la rue (54 %) et d'une partie de celles en hébergement collectif (13 %) ou en hôtel social (12 %). Certains préféreraient donc des chèques-services, d'utilisation plus souple, mais pour d'autres les colis alimentaires sont plus adaptés. Les personnes arrivent dans des situations importantes de sous-alimentation et de faim : la veille, 44 % des adultes n'ont pris qu'un repas, 35 % deux, et seulement 21 % trois. Par manque de moyens financiers, 46 % se sont retrouvés sans rien à manger entre une et dix fois la semaine précédant l'enquête, et 11 % plus de dix fois (c.à.d., n'ayant rien mangé sur une durée équivalente à trois jours sur sept). En situation de pénurie alimentaire, les adultes se privent au profit de leurs enfants : la veille, (seulement) 53 % des enfants mais seuls 21 % des adultes avaient consommé trois repas. Malgré cette stratégie adaptative, 23 % des enfants avaient réduit leur consommation alimentaire à cause de la crise.

⁵⁰ Françoise YAOUANCQ, Alexandre LEBRERE, Maryse MARPSAT, Virginie REGNIER, Stéphane LEGLEYE et Martine QUAGLIA, « L'hébergement des sans domicile en 2012 », *INSEE Première*, n° 1455, juillet 2013.

Enfin, ACF a mené une troisième enquête, cette fois à **Marseille** entre le 23 novembre et le 16 décembre 2020⁵¹. On rappellera que dans la cité phocéenne, deuxième ville de France par sa taille et au taux de pauvreté globale de 26 %, si les arrondissements étaient des communes, cinq d'entre eux seraient dans les onze villes les plus pauvres de France⁵² – et le 3^e arrondissement, avec un taux de 53 %, serait *la plus pauvre*. L'enquête d'ACF a ciblé des ménages accompagnés par six associations et collectifs de proximité résidant majoritairement dans les 3^e et 15^e arrts, soit les deux plus pauvres de la ville ; tous étaient **bénéficiaires de distributions de « kits hygiène bébé et accompagnants »** (soit des familles ayant de très jeunes enfants). Leur profil est donc spécifique : 47 % de familles monoparentales⁵³ (facteur majeur de paupérisation), un nombre élevé de personnes dans le ménage (4,5 en moyenne)⁵⁴ et **86 % de personnes extracommunautaires** à l'Union européenne et à l'espace Schengen, dont 53 % ne disposant pas d'un titre de séjour (soit 45 % au total des personnes interrogées). Dès lors, ces enquêtés sont le plus souvent **condamnés au travail informel et à la dépendance de proches et d'associations**. Mécaniquement aussi, ils n'accèdent pas au logement social⁵⁵ et sont à la merci des « marchands de sommeil » dans des **logements privés insalubres**⁵⁶, **surpeuplés** et qui imposent de contracter prioritairement des dettes de loyer pour conserver un toit.

Evolution des sources de revenu des ménages usité au 2e confinement



⁵¹ ACTION CONTRE LA FAIM, *Enquête exploratoire multisectorielle. Grand centre et Nord de Marseille, novembre-décembre 2020*, mars 2021.

⁵² En classement de ces onze villes : 1^{er}, Marseille 3^e (52,8 % de taux de pauvreté) ; 4^e, Marseille 15^e (43 %) ; 6^e, Marseille 2^e (41,9 %) ; 9^e, Marseille 1^{er} (41,6 %) ; 11^e, Marseille 14^e (39,6 %).

⁵³ Versus 13,1 % à Marseille et 8,3 % en France.

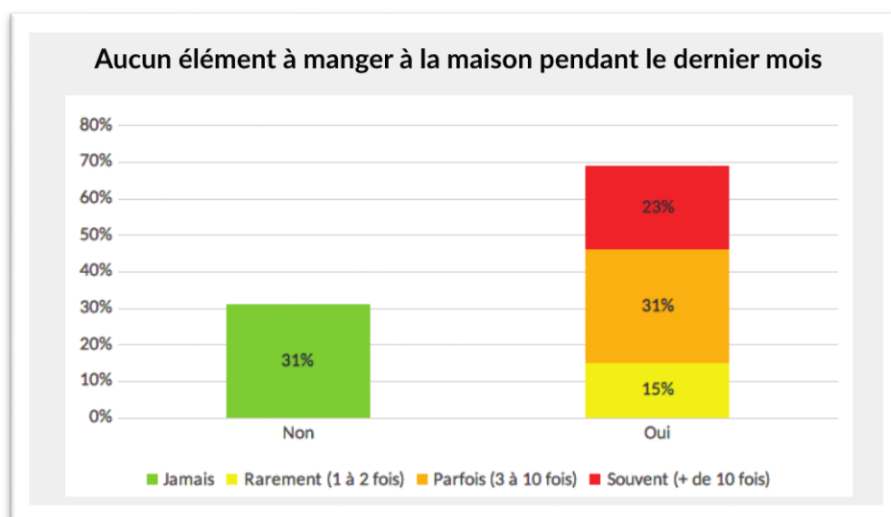
⁵⁴ Versus 2,13 en moyenne régionale et 2,2 en moyenne nationale.

⁵⁵ Parmi les 79 % de ménages résidant en logement personnel, 75,5 % sont dans le parc privé, 20,5 % en logement social et 4 % sans bail locatif.

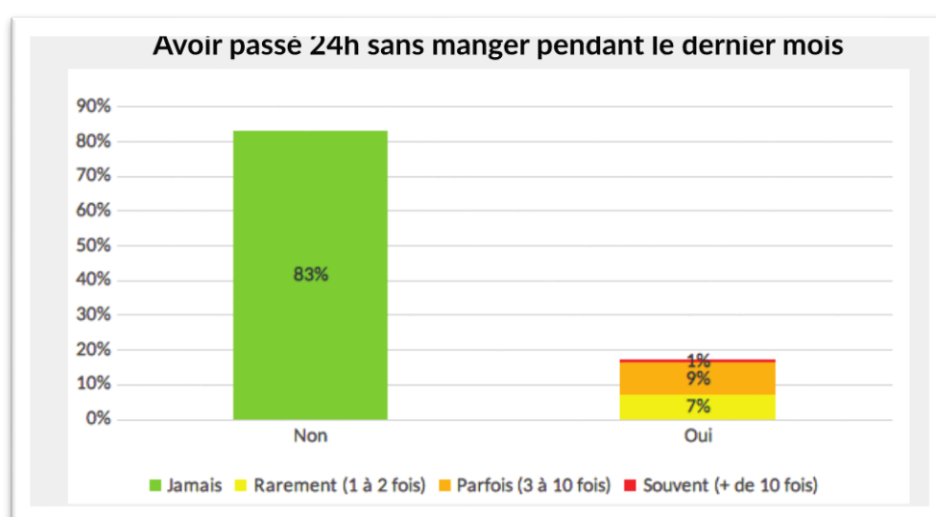
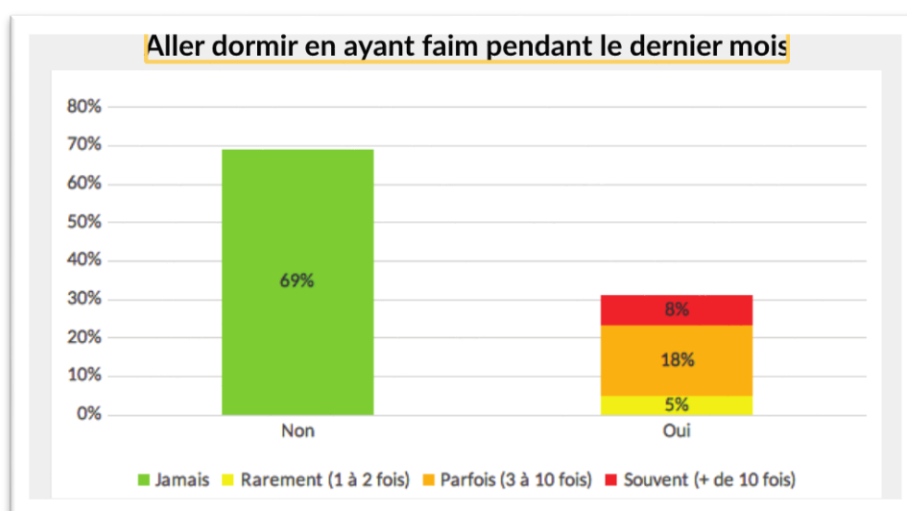
⁵⁶ Selon le Rapport Nicol (2015), Marseille compte 40.000 logements insalubres, soit 13 % du parc des résidences principales.

Fortement tributaires du travail informel, elles ont été particulièrement impactées par le second confinement (30 octobre-15 décembre) : cette ressource s'est effondrée de 21 points (présente chez 39 % des ménages avant, et 18,5 % pendant), provoquant plus qu'un **triplément des ménages sans aucunes ressources** (de 5,4 à 18,5 %). Celles qui bénéficiaient de revenus du travail formel ont en revanche été moins touchées (passage de 21,7 % à 17,4 % des ménages), d'autant que cette baisse a été contrebalancée par une hausse du recours aux aides sociales (de 40,1 à 43,5 % des ménages).

D'où des effets majeurs sur la couverture des besoins de première nécessité. 36 % des familles ont comme *première* source d'approvisionnement en nourriture les colis alimentaires, à égalité avec l'achat sans crédit ; et 61 % ont bénéficié d'aide alimentaire durant le second confinement. **21 % des interrogés n'avaient pris qu'un repas la veille de l'enquête, 33 % avaient dû restreindre le nombre de repas par jour par adulte durant le deuxième confinement et 19 % pour les enfants.** En utilisant comme indicateur de sécurité alimentaire l'indice domestique de la faim, qui repose sur trois questions⁵⁷, il est possible de comparer entre elles des populations du Nord et du Sud, avec des résultats éloquents :



⁵⁷ 1) Au cours des 30 derniers jours, n'y avait-il aucun aliment à manger à la maison, de quelque nature que ce soit, à cause du manque de ressources ? 2) Au cours des 30 derniers jours, étiez-vous ou tout autre membre de votre ménage obligé d'aller dormir en ayant faim parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture ? 3) Au cours des 30 derniers jours, avez-vous ou tout autre membre de votre ménage passé un jour et une nuit entière sans rien manger parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture ?



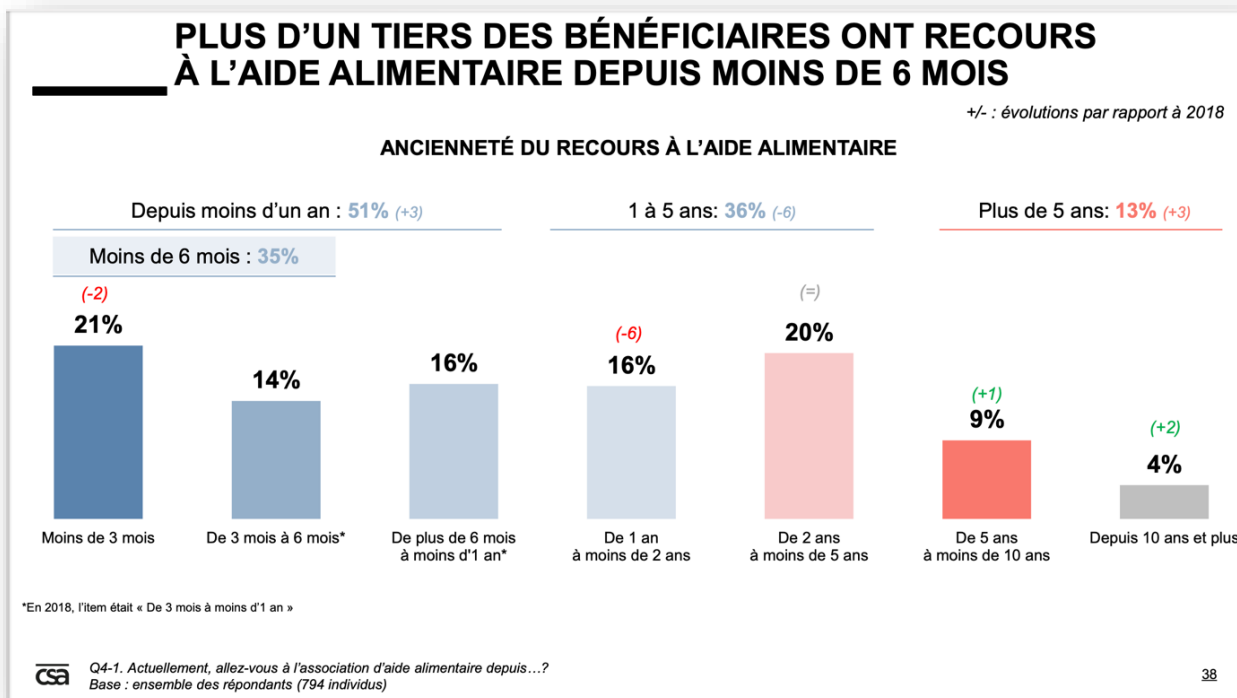
8 % sont ainsi en situation de « faim sévère » et 37 % de « faim modérée ». Par comparaison, en septembre 2020, une enquête d'ACF sur les populations déplacées internes et les communautés hôtes de deux provinces de la région Est du Burkina Faso affectées par une crise sécuritaire et une insécurité alimentaire nutritionnelle (dont une des provinces en situation « grave », ou phase 3), révélait 0,2 % de « faim sévère » et 24,5 % de « faim modérée » – soit des taux bien inférieurs à Marseille. Dit autrement, les **populations marseillaises** enquêtées sont dans une « **situation alarmante**⁵⁸ » au plan alimentaire.

Autre conséquence de ces ressources réduites à quasi-néant, des **stratégies d'adaptation peu heureuses en termes d'hygiène**, au moment même où celle-ci serait plus nécessaire encore. **49 % des interrogés ont manqué de savon** et donc dû espacer le nombre de douches (30 %), se laver exclusivement à l'eau (24 %) et/ou utiliser des produits de substitution (18 %). **55 % ont manqué de lessive** et dès lors réduit la fréquence des lavages (39 %), fait la lessive à la main (34 %) et priorisé le lavage des vêtements des enfants (18 %). Enfin, **39 % ont manqué de couches** et ont été conduites

⁵⁸ ACTION CONTRE LA FAIM, *Enquête exploratoire multisectorielle. Grand centre et Nord de Marseille...*, enquête citée.

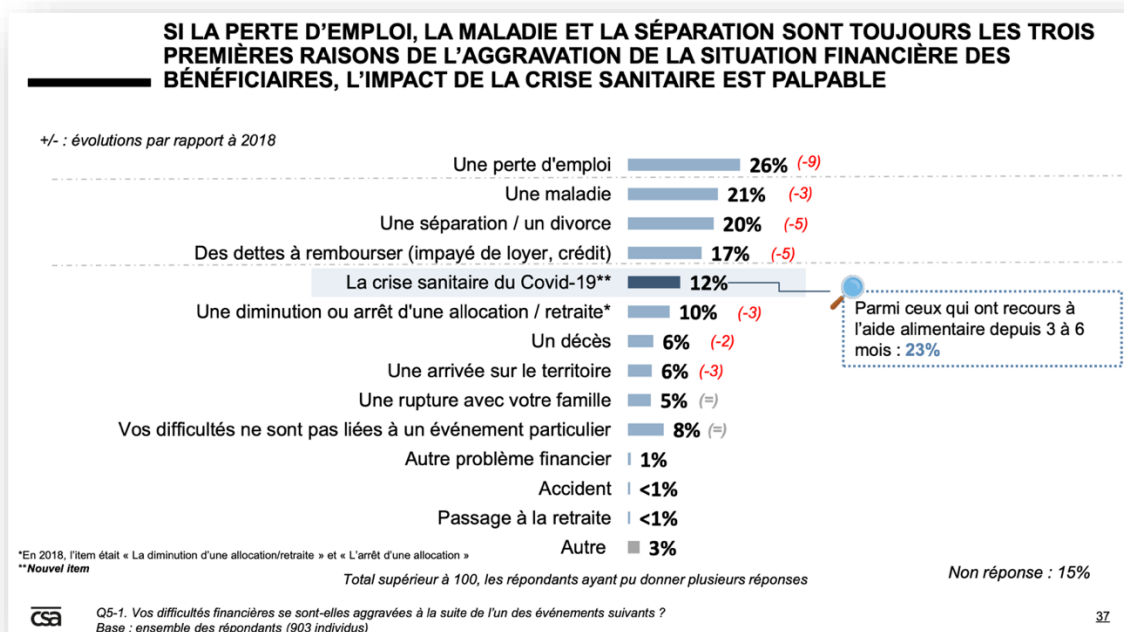
à changer moins souvent leur bébé (17 %) ou à utiliser des tissus ou autres matières souvent peu appropriées (17 % également). On ajoutera enfin que 43 % de ces ménages ont dû s'endetter. Dès lors, « une amélioration de [leur] situation financière [...] n'aura pas pour effet à court terme une amélioration de la couverture des besoins de première nécessité, car une partie sera consacrée au remboursement de la dette accumulée⁵⁹ ».

Les **Banques alimentaires** ont quant à elles menée une étude sur la même période (30 septembre au 10 novembre), mais auprès de 1.000 bénéficiaires sélectionnées au sein d'un **échantillon national** quant à lui **représentatif** de 200 associations et CCAS partenaires. Le profil global est encore différent⁶⁰. **De façon très convergente avec la FADS et le SPF, 51 % étaient des néo-bénéficiaires**, i.e. inscrits depuis les douze derniers mois ; et 35 % l'étaient depuis moins de six mois. Mais ces chiffres ne disent rien en soi de l'impact de la Covid : **chaque année, des pourcentages assez comparables entrent dans les dispositifs d'aide alimentaire**, pour des raisons de perte d'emploi (26 % en 2020, soit -9 points par rapport à 2018 alors qu'on aurait pu, au contraire, s'attendre à une explosion de ce chiffre), de maladie (21 %, soit -3 points), de séparation ou divorce (20 %, soit -5 points), ou encore d'endettement dont les racines sont souvent ancrées dans le temps (22 %, soit -5 points également). Si tous ces pourcentages sont en baisse, c'est qu'ils ont été contrebalancés par la genèse d'une catégorie spécifique : la **crise de la Covid-19, qui motive 12 % des demandes**.

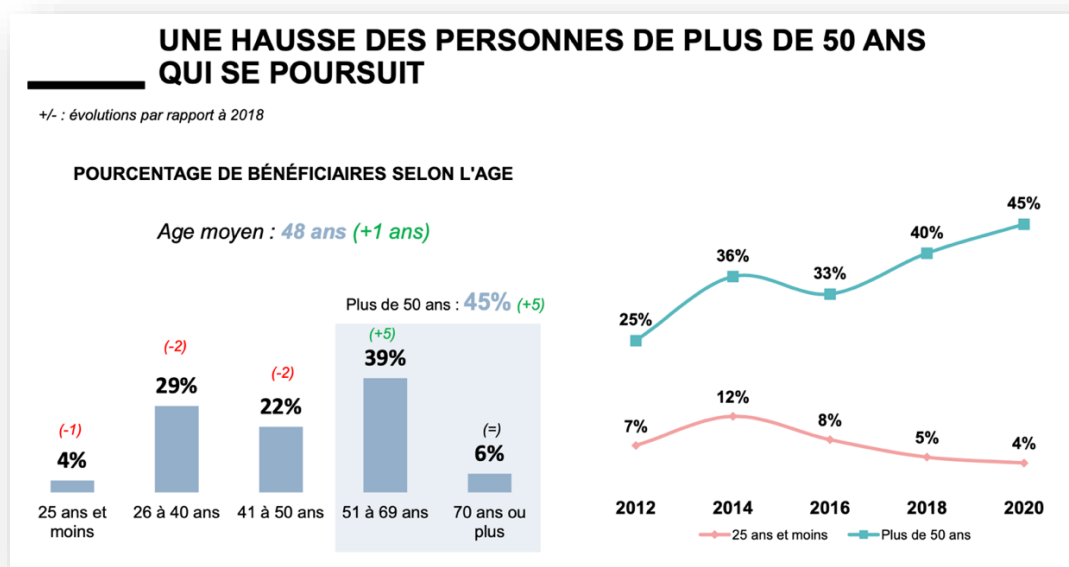


⁵⁹ Ibid.

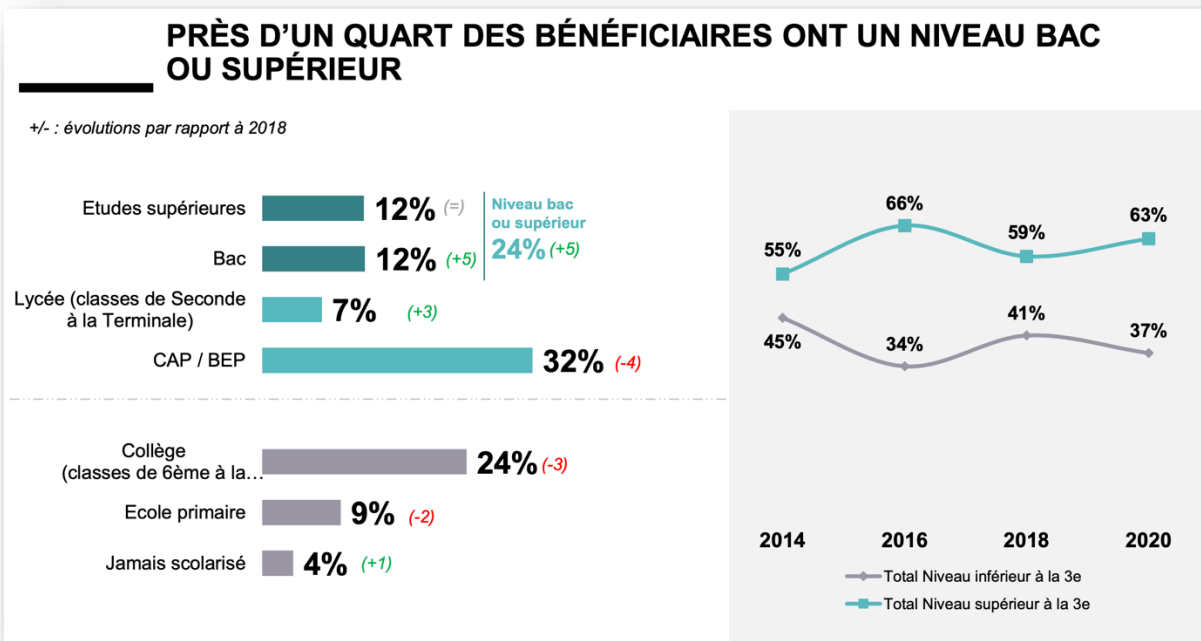
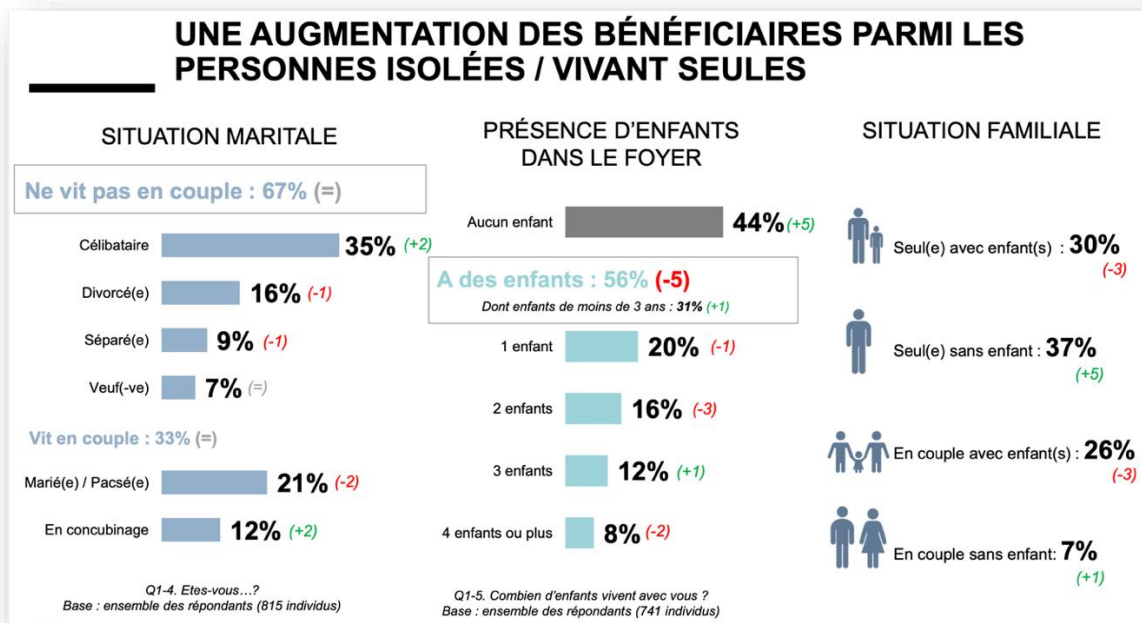
⁶⁰ BANQUES ALIMENTAIRES, « Étude nationale auprès des personnes accueillies par les associations et CCAS partenaires », Enquête 2020, janvier 2021.



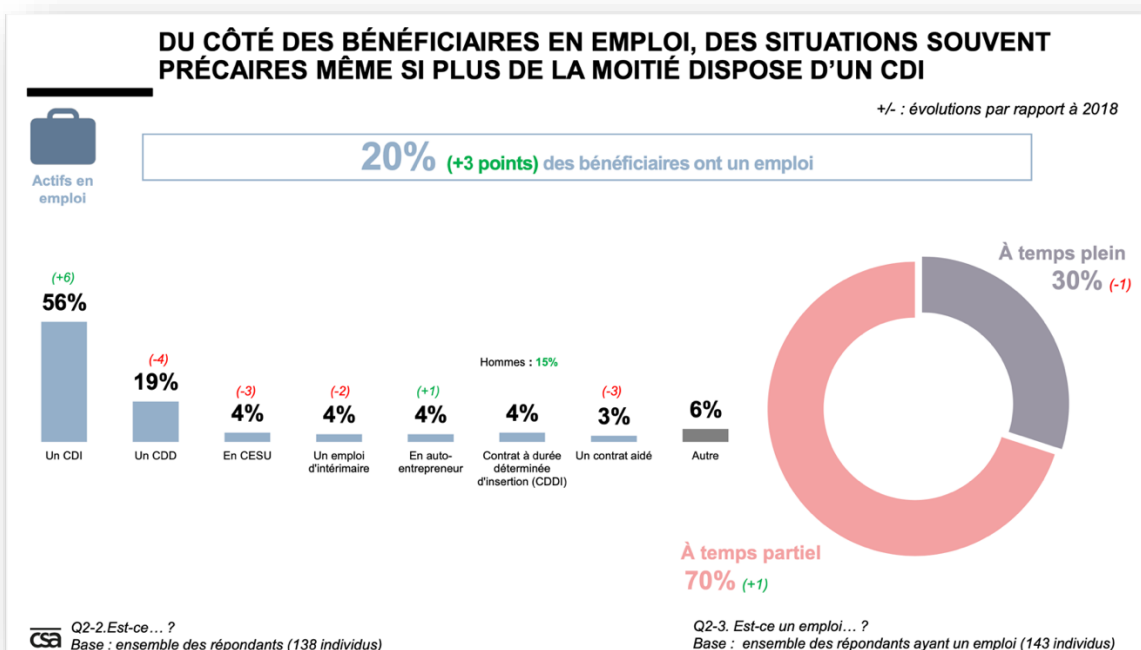
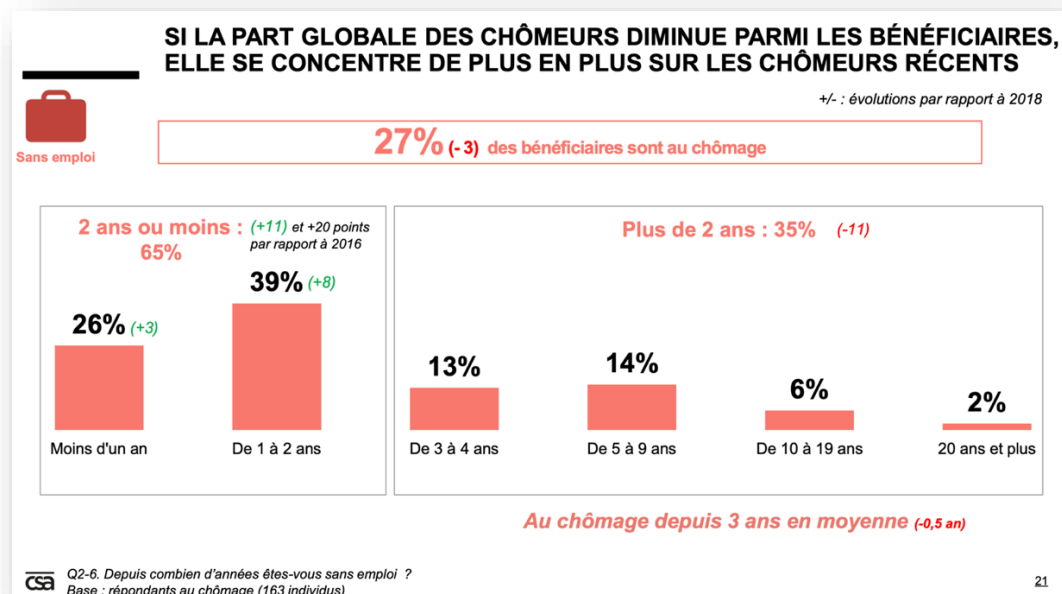
Faute d'avoir distingué le profil de ces 12 % dans les autres questions, on est toutefois réduit à des conjectures, voire à l'impossibilité d'avancer quoi que ce soit, sur la spécificité du profil de ces « nouveaux pauvres » de la Covid. Dans l'ensemble, **une très large majorité est de nationalité française (80 %) et dispose d'un logement stable (86 %, soit +2 points par rapport à 2018, se décomposant en 75 % de locataires et 11 % de propriétaires) ; seulement 2 % sont demandeurs d'asile.** Les profils les plus concernés sont les femmes (70 %), les personnes isolées (37 %) et les familles monoparentales (30 %), bien devant les retraités (17 %) dont la part augmente cependant d'année en année. 20 % avaient un emploi (+3 points) mais pour 70 % à temps partiel, facteur bien connu de grande précarité voire de pauvreté ; 27 % sont au chômage.



Évolution saillante, **les personnes sans enfants augmentent notablement** (+5 points seul.e. sans enfants, +1 point en couple sans enfant) **aux dépens des personnes avec enfants**, seule.e.s (-3 points) ou en couple (-3 points également), sans doute mieux soutenues durant cette crise. Ce qui ne signifie pas pour autant que les étudiants soient notablement plus nombreux : **la tranche des 18-25 ans continue, aux Banques alimentaires, de décroître.**



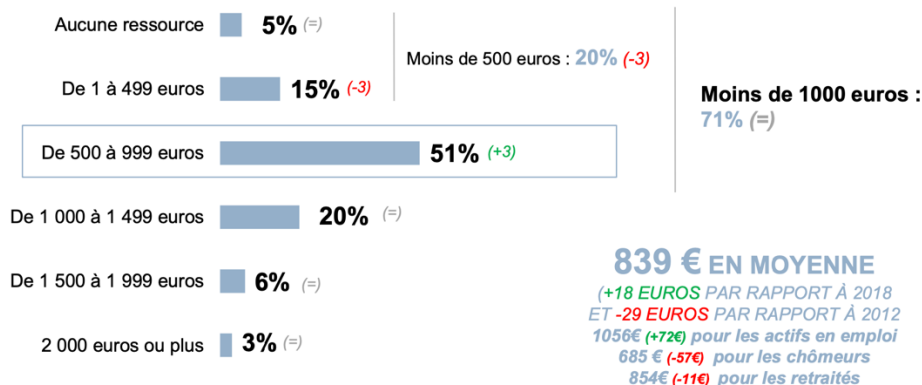
Autre évolution notable, en termes cette fois de rapport à l'emploi : les chômeurs de plus de deux ans sont en forte baisse (-11 points) au profit des chômeurs depuis moins d'un an (+3 points) et surtout depuis un à deux ans (+8 points) – traduisant des **dégradations de situations professionnelles récentes, mais majoritairement antérieures à la crise**, et une **insuffisance des revenus tirés du chômage** (notamment due aux emplois précaires et intermittents) **et/ou des minima sociaux**. Parallèlement toutefois, **la majorité des bénéficiaires en emploi a un CDI**, signifiant ou bien le cas de « travailleurs pauvres », ou bien l'insuffisance cette année du chômage partiel (84 % du salaire).



DES RESSOURCES QUI RESTENT LIMITÉES ET QUI DIMINUENT POUR LES CHÔMEURS ET LES RETRAITÉS

+/- : évolutions par rapport à 2018

REVENU MENSUEL MOYEN DU FOYER

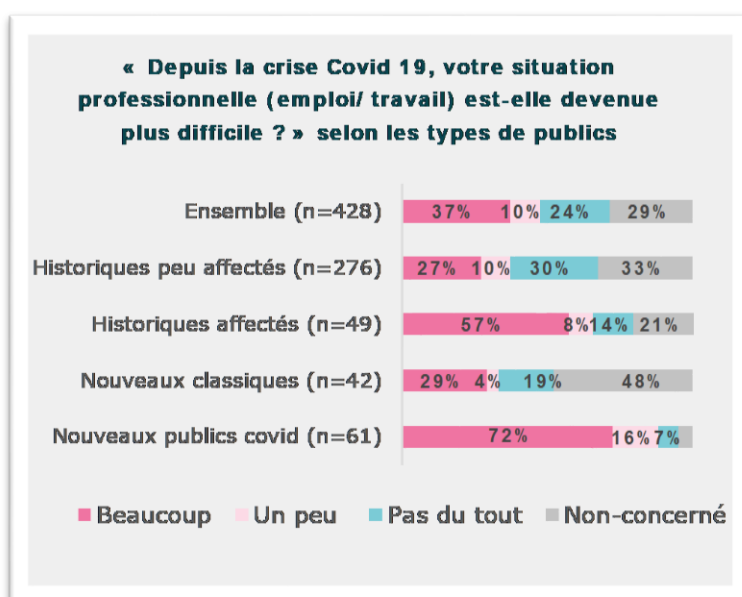
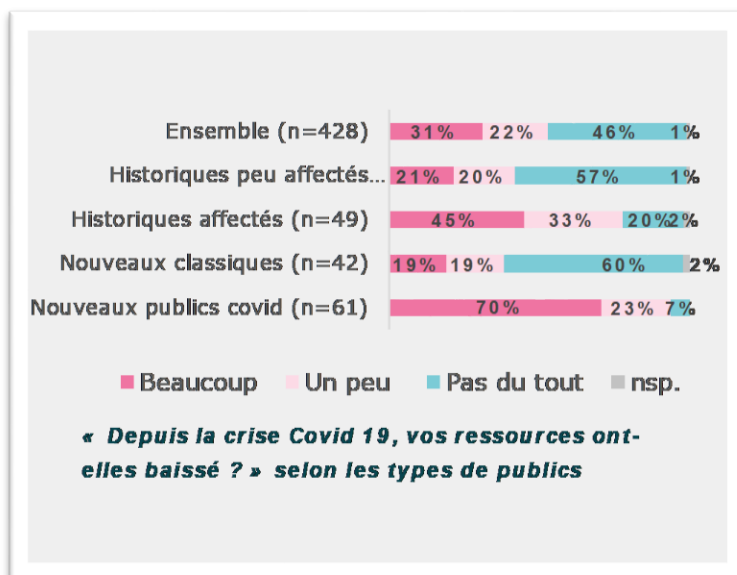


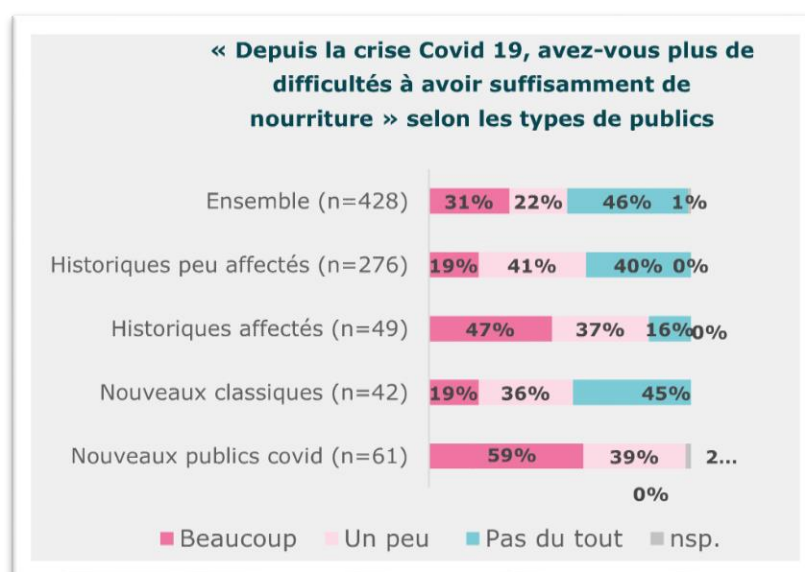
Enfin, les **Restaurants du cœur** ont eux aussi, et sensiblement à la même période (novembre-décembre 2020), procédé à une analyse quantitative de leurs bénéficiaires (passation de questionnaires dans quinze centres), qu'ils ont quant à eux liée à une étude qualitative menée entre juin et septembre (58 entretiens semi-directifs). S'il est assez difficile, dans les précédentes enquêtes évoquées, de faire la part des « anciens » et « nouveaux » pauvres de la Covid-19, la question est ici prise à bras-le-corps, avec trois objectifs : « caractériser les publics reçus avant et pendant la crise sanitaire », « analyser les conséquences sur leurs trajectoires sociales et économiques » et « identifier les apports de l'aide alimentaire fournie par l'association et ses limites »⁶¹. En croisant date d'entrée dans l'aide alimentaire (avant/pendant la Covid) et degré déclaré d'affectation par la crise, quatre types de profils sont dégagés : les « historiques peu affectés », les « historiques affectés », les « **nouveaux classiques** » (10 % des accueillis, nouveaux entrants dans le dispositif qui se déclarent relativement **peu affectés par la crise**) et les « **nouveaux profils** » très affectés (15 % des accueillis).

Le (très) grand intérêt de cette enquête est qu'elle **démontre clairement que des « anciens » comme des « nouveaux » pauvres peuvent être ou bien très affectés, ou bien peu affectés par la crise**. Dans le premier cas (très affectés) peuvent se trouver des pauvretés déjà durables mais, comme nous l'avons montré, très affectées par le confinement, qui a réduit à quasi-néant leurs maigres ressources (cas des « travailleurs pauvres », dont on rappellera qu'ils étaient en France, à la veille de la crise, rien moins que 2 millions ; mais aussi des personnes ayant connu des ruptures de droits ; de celles vivant de l'économie informelle ; etc.). Ou bien, au contraire, des « nouvelles pauvretés » de personnes

⁶¹ RESTAURANTS DU CŒUR, « Étude flash sur les effets de la crise sanitaire (Covid-19) sur les publics reçus par les Restos du cœur », févr. 2021

jusqu'alors au-dessus du seuil de pauvreté (artisans, commerçants, autoentrepreneurs,...) et ayant soudainement, par arrêt brutal de leurs ressources, basculé. Dans le second cas (peu affectés), on trouvera des personnes *déjà* allocataires de minima sociaux, dont les ressources auront donc peu évolué ; ou des personnes *déjà* en train de tomber dans la pauvreté pour des raisons antérieures (de chômage, de maladie, de séparation, d'endettement, etc.).





L'enquête va encore plus loin encore puisqu'elle s'attache à caractériser sociologiquement ces quatre types de publics. Les « historiques peu affectés » sont plus âgés ; plus souvent en recherche d'emploi ou sans activité (84 % des situations) ; plus massivement de nationalité française ; vivent davantage des aides sociales, avec un versement peu ou pas perturbé par la crise. Peu affectés également, les « nouveaux classiques » sont les plus masculins et les plus jeunes ; ils étaient déjà, avant la crise, dans des « trajectoires [...] de précarité installée » et seraient très vraisemblablement « venus aux Restos du cœur même si la crise n'était pas survenue » ; pour eux, « la nécessité d'un recours à l'aide alimentaire a simplement coïncidé avec le début de la crise ».

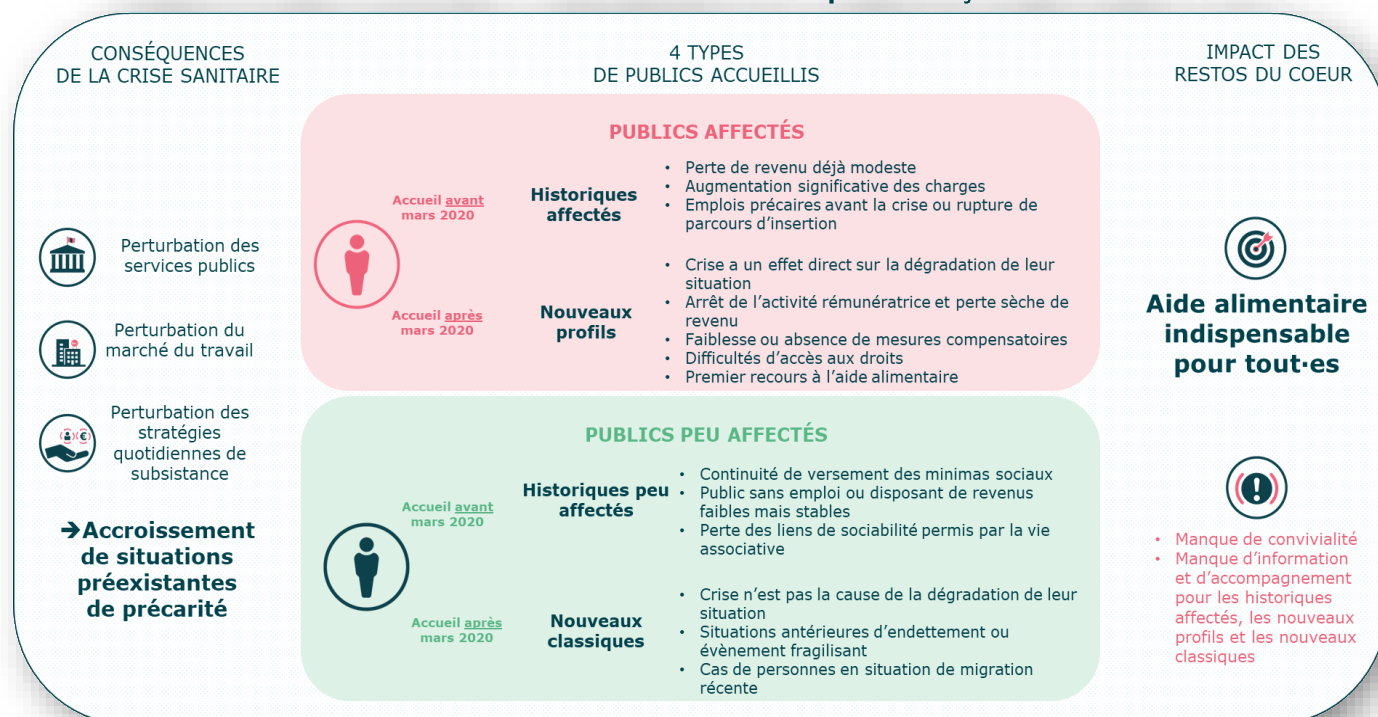
Les plus affectés en revanche sont, pour les « historiques », au cœur de l'âge actif (pour 45 %, des 35-49 ans) et sont plus majoritairement que les autres **des salariés ou des indépendants**. Déjà inscrits à l'aide alimentaire, ils ont vu leur situation professionnelle fortement impactée par la crise (baisse d'activité voire perte d'emploi). **« Cette catégorie se caractérise [donc] par l'effet simultané de la perte d'un revenu déjà modeste, puisque les personnes occupaient des statuts d'emploi souvent peu protecteurs (CDD court, intérim, travail informel) et d'une augmentation significative des charges liées à la suspension des services publics, notamment scolaires et de garde d'enfants ».**

Enfin, les « **nouveaux profils** », arrivés aux Restaurants du cœur durant le premier confinement ou peu après, et du fait de la crise, sont **très féminisés** (80 %) et **monoparentales, relativement jeunes** (44 % de moins de 35 ans), caractérisés par une forte proportion d'indépendants (15 %), **de travailleurs précaires et d'étudiants** ; « la crise [a] fait basculer leurs derniers filets de protection ». C'est pour eux que l'aide alimentaire [...a été le plus] vécue sur le registre du déclassement ».

Dès lors, « ces éléments de caractérisation des différents types de publics reçus aux Restos du cœur, avant et pendant la crise sanitaire, expliquent donc bien que le degré d'affectation des situations par la crise tient moins à la seule distinction anciens/nouveaux pauvres – puisque des personnes déjà inscrites ont été fortement touchées – qu'à une plus grande déstabilisation des trajectoires, notamment

professionnelles. Ainsi, les deux publics qui déclarent le plus d'impact de la crise (les « historiques affectés » et les « nouveaux publics ») ont en commun d'avoir connu une dégradation de leur situation professionnelle (baisse substantielle d'activité voire perte d'emploi) mais qui est due à la fragilité des supports de protection qui y étaient liée (statuts d'emploi déjà précaires). Dès lors, il serait faux de croire que ces personnes ont vécu un déclassement soudain mais qu'elles "tenaient" préalablement grâce à de minces filets de sécurité qui ont été rompus par la crise. Ces catégories de publics cumulent également des facteurs de vulnérabilité renforcés, comme les femmes en situation de monoparentalité, les étudiants et les personnes en situation irrégulière en particulier ».

Étude flash sur les effets de la crise sanitaire sur les publics reçus aux Restos du Cœur



2.3. Quels impacts sur les situations de logement ?

Les conséquences de la crise sur le logement sont en revanche encore mal connues et difficiles à estimer. Selon une enquête flash de la Fondation abbé Pierre, 14 % des Français ont eu des difficultés liées au logement suite à la crise – mais l'on ne sait ni la proportion habituelle de personnes ayant ce type de difficultés, ni donc la proportion de difficultés nouvelles spécifiquement liées à la crise.

Ces difficultés auraient pu être fortes : les bailleurs ont constaté durant le confinement un pic d'impayés de loyer, principalement dans le parc social (à qui il manquait encore, en septembre, 100 millions d'euros de loyers, mais sur un total de plus de 20 milliards), et on a vu l'ampleur de la déflagration économique sur certains budgets. Mais les divers mécanismes d'aide au logement (de prévention et d'étalement des dettes), préexistants ou exceptionnels, semblent avoir jusqu'ici joué un

rôle très efficace. Côté logement privé, la peur de l'expulsion a conduit à reporter autant que possible les privations sur d'autres postes (alimentation, santé, etc.) : si 32 % des sondés estiment que leur situation financière s'est dégradée durant la crise, ça n'est le cas que pour 7 % en matière de logement⁶². Sans surprise, les difficultés de logement sont toutefois très liées au niveau et au statut des revenus, puisqu'on les constate chez 14 % des locataires d'HLM, 25 % des allocataires d'APL et 12 % des moins de 30 ans⁶³.

Les organisations de solidarité privée, comme la Fondation abbé Pierre, constatent ainsi, sans que la situation n'apparaisse (encore ?) dramatique, une hausse des demandes d'aide. Le pic semble toutefois avoir été atteint en juillet, avant de retomber un peu en septembre grâce aux mécanismes d'aide et à une reprise des créations d'emploi ; mais il reste très au-dessus des chiffres habituels, et ces organisations craignent « que les locataires nous sollicitent trop tard, juste avant l'expulsion⁶⁴ ». Les expulsions pour cause d'impayés accumulés durant le premier confinement ont d'ailleurs commencé cet automne, avant la trêve hivernale :

« Autoentrepreneurs, artisans, intermittents, aides à domicile, intérimaires, travaillant dans l'événementiel, la restauration ou encore le bâtiment, ces ménages affrontent pour beaucoup les premiers impayés de loyer de leur vie, et se retrouvent assignés en justice... On peut évoquer Mme B., assignée en janvier 2021 pour une dette locative depuis que le confinement l'a empêchée de travailler (artisane pour la haute couture depuis 20 ans). M. D., sans titre de séjour, n'a plus trouvé de travail dans le bâtiment depuis le printemps et a accumulé 5.000 euros de dette, incapable depuis lors de payer les 500 euros mensuels pour son 15 m². Mme L., aide-soignante à domicile à qui ses employeurs ne font plus appel, sans pour autant accomplir les démarches qui pourraient lui permettre de bénéficier des aides de l'État, est assignée pour une dette de 5 000 euros. Même montant pour Mme C., guide touristique vacataire, sans emploi depuis le printemps. Intermittente du spectacle, Mme M. n'a pu payer son loyer pendant trois mois ; pour 3.000 euros d'impayés, son bailleur a tenté de défoncer sa porte⁶⁵ ».

Souvent toutefois, comme l'a signalé l'enquête des Restos du cœur, les dettes préexistent et se sont creusées cette année, hypothéquant les chances de redresser la situation.

Les craintes sont d'autant plus fortes pour les années à venir que « comme l'a montré la crise de 2008, une dépression économique ne se traduit en impayés, puis en expulsions, que plusieurs années plus tard, après avoir épuisé les aides des proches, liquidé l'épargne familiale ; épuisé l'assurance-chômage et s'être serré la ceinture sur les autres postes de consommation⁶⁶ ». La Fondation abbé Pierre souligne aussi un autre effet de la crise : avoir réduit tout à la fois les sorties du parc HLM (et très probablement aussi du parc privé) et la construction de nouveaux logements, donc l'offre disponible pour les nouveaux demandeurs ; donc, augmenter encore une file d'attente déjà extrêmement

⁶² FONDATION ABBE PIERRE, « Perception du mal-logement. Quel impact de la crise du Covid-19 sur le logement ? » Rapport de résultats, janvier 2021.

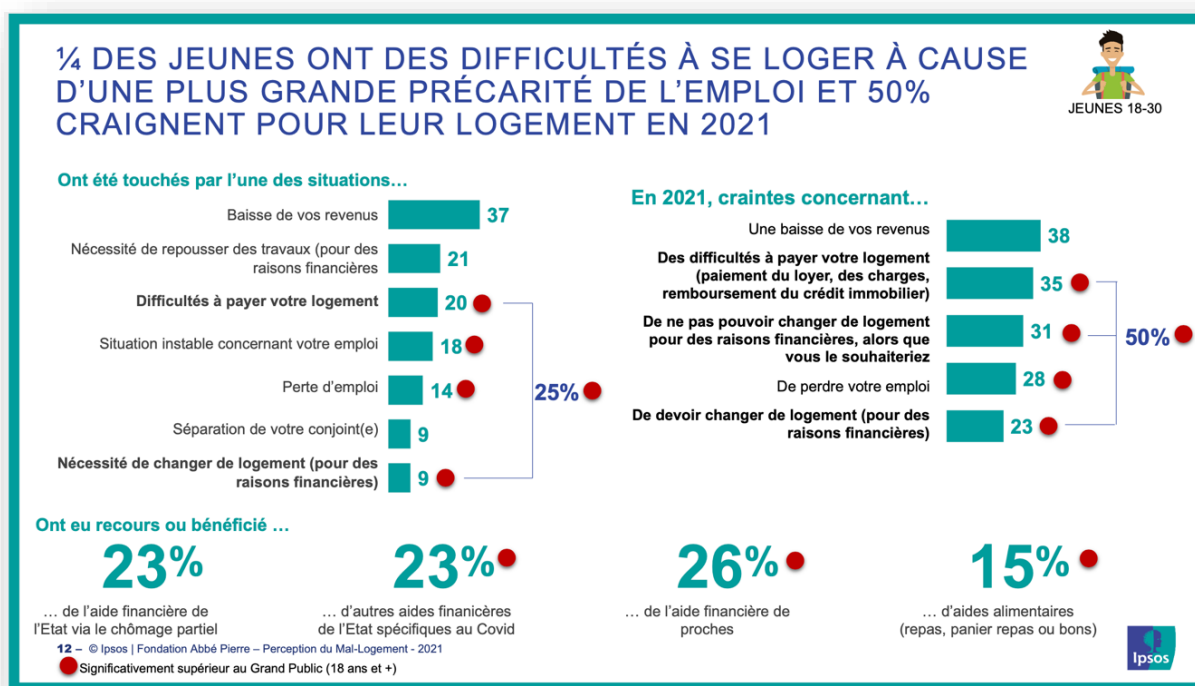
⁶³ FONDATION ABBE PIERRE, « Perception du mal-logement. Quel impact de la crise du Covid-19 sur le logement ? » Rapport de résultats, janvier 2021.

⁶⁴ FONDATION ABBE PIERRE, *Rapport mal-logement 2021*.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

longue. « Bref, c'est toute la chaîne du logement qui s'enraye. On peut penser que la situation va progressivement se débloquent mais elle va laisser des traces⁶⁷ ».



CONCLUSION

1. « Nouveaux pauvres » et pauvres durables

« Nouveaux pauvres » et pauvres durables : qui a été affecté par la crise, et dans quelles proportions ? Les Restaurants du cœur sont la seule association à s'être tout à la fois centralement posée cette question et donnée les moyens d'y répondre. Il ne s'agit aucunement de blâmer les autres : une association de solidarité n'est pas un organisme statistique ; et parmi celles qui collectent des données sur leurs accueillis, beaucoup ont souligné caractère partiel et lacunaire de celles-ci – les bénévoles préférant, à juste titre, offrir « un accueil personnalisé et chaleureux⁶⁸ » plutôt que de viser l'exactitude des chiffres via le remplissage assidu de fiches. Il faut donc accepter les estimations. Celles-ci s'avèrent pour partie convergentes et pour partie divergentes : leurs convergences dessinent des ordres de

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Expression employée par Henriette Steinberg, présidente du Secours populaire français.

grandeurs vraisemblablement solides ; leurs divergences, des hétérogénéités (donc aussi des complémentarités) de points de vue.

Rappelons d'abord que **le chiffre de « un million de pauvres supplémentaires », qui a largement circulé, ne repose sur rien de très précis**. D'abord, parce qu'aucun appareil statistique actuel ne permet de mesurer l'évolution de la pauvreté en temps réel ; les chiffres consolidés, fournis par l'INSEE, mettent globalement deux ans à être publiés. Ensuite, parce que le seuil de pauvreté lui-même, on l'a vu, pourrait s'abaisser pour 2020, minimisant la hausse de personnes en grande difficulté. Ce chiffre d'un million de pauvres supplémentaires, parti de la FAS, n'est toutefois pas pure élucubration : il vient du fait que la précédente grande crise, celle des *subprimes* en 2008, avait précisément généré un million de pauvres supplémentaires entre 2008 et 2012.

Ceci étant, **plusieurs indicateurs fiables sont disponibles**. D'une part, côté pouvoirs publics : une **hausse des allocataires du RSA de 8,5 %** entre octobre 2019 et octobre 2020 ; et entre mai et septembre, +10,7 % pour l'allocation de solidarité spécifique (ASS, pour les personnes ayant épuisé leurs droits au chômage) mais inversement -3,5 % pour la prime d'activité (PA)⁶⁹.

D'autre part, côté associations. Comparativement à la même période l'année précédente, le SPF a accueilli **+45 % de personnes durant le pic du premier confinement (dont 45 % venues pour la première fois) et +30 % sur l'année**. Cet été, la distribution alimentaire de la Fondation Armée du Salut du 20^e arrondissement notait quant à elle **56 % de primo-recourants**. Entre septembre et novembre, les **Banques alimentaires** aboutissaient à un chiffre proche : **51 % étaient inscrits depuis les douze derniers mois et 35 % l'étaient depuis moins de six mois**. Dit autrement, les bilans associatifs ont considérablement cru, d'une part ; les « nouveaux pauvres » y sont pour beaucoup, d'autre part ; enfin, cette demande ne faiblit pas.

Il faut toutefois, dans ces « nouveaux » publics, faire la part des choses. Dans un contexte d'emploi assez déprimé, où la demande de travail est depuis plusieurs décennies quasi-structurellement supérieure à l'offre (en décembre 2019, on comptait 642.000 offres proposées par Pôle Emploi pour 3,55 millions de demandeurs d'emploi en catégorie A, soit un écart de 1 à 6) et où la pauvreté oscille depuis dix ans entre 14 et 14,5 %, rien ne dit en soi qu'ils ne seraient pas venus sans la crise. Les chiffres associatifs le confirment : **aux Restaurant du cœur, 10 % des publics accueillis entre novembre et décembre étaient en situation durablement fragile et seraient a priori tombés dans la pauvreté**. Ce que confirment les **Banques alimentaires**, où la proportion de chômeurs de longue durée (depuis plus de deux ans) diminue très significativement (-11 %) au profit des chômeurs très récents (+3 % depuis moins d'un an) mais surtout relativement récents (+8 % depuis un à deux ans).

⁶⁹ Source : DREES, « Plus de 2 millions d'allocataires du RSA fin octobre 2020, *Études et résultats*, n° 1175, déc. 2020.

En revanche, **12 % des accueillis entre septembre et novembre aux Banques alimentaires, et 15 % des accueillis entre novembre et décembre aux Restaurants du cœur, sont des nouveaux profils spécifiquement dus à la crise.**

Enfin, au sein des **publics plus habitués aux aides associatives et ayant continué à y recourir, certains ont été solidement protégés de chutes supplémentaires**, principalement par les mécanismes de protection sociale et notamment les minima sociaux ; tandis que **d'autres, tributaires de ressources diverses** (contrats précaires, travail informel, aides privées), **ont inversement été très affectés** – et continuent de l'être.

La crise provoque donc un mécanisme triple, qu'il faut garder à l'esprit. **D'une part, elle entrave les sorties habituelles de la pauvreté** – chaque année, un tiers de l'effectif environ⁷⁰, même si certains y retombent dès l'année suivante. **D'autre part, elle fait sombrer dans la pauvreté ceux qui en étaient proches (pauvreté prévisible)**, en grande précarité et sur une trajectoire descendante : 44 % des accueillis aux Restaurants du cœur pour cause de Covid avaient déjà antérieurement recouru aux aides alimentaires⁷¹. **Enfin, elle provoque des arrivées inattendues.**

Extrêmement dure dans ses effets au bas de l'échelle sociale, elle a en revanche épargné le sommet. En décembre 2020, le directeur du Programme alimentaire mondial soulignait « que les milliardaires [dans le monde] se sont enrichis de 2.700 milliards de dollars ces quatre derniers mois ». On sait plus globalement que si les ménages des déciles supérieurs ont pu (largement) épargner, ceux des déciles inférieurs ont en revanche déséparagné. **C'est donc à juste titre que les Restaurants du cœur qualifient cette crise de « miroir grossissant des inégalités sociales », qui « tend à accroître des inégalités qui lui sont antérieures »⁷².**

2. Quelles perspectives pour 2021 et après ?

À l'heure qu'il est, ses conséquences sont loin d'être closes.

D'abord, car **les prévisions pour l'année 2021 ne sont pas bonnes**. Après une embellie « en trompe-l'œil » et un taux d'aujourd'hui 8,0 %, **le chômage devrait de nouveau augmenter jusqu'à 8,5 %** de la population active, soit 0,4 points au-dessus de son niveau de la fin 2019. L'INSEE estime

⁷⁰ Simon BECK, Nathalie MISSEGUE et Juliette PONCEAU, « Les facteurs qui protègent de la pauvreté n'aident pas forcément à s'en sortir », *Les revenus et le patrimoine des ménages*, Insee Références, 2014. Ainsi, « entre 2009 et 2010, « le taux de pauvreté est passé de 12,7 % en 2009 à 13,6 % en 2010, une augmentation de 0,9 point. Mais le nombre de pauvres de 2010 n'est pas l'équivalent de celui de 2009 auquel on aurait ajouté un surcroît de personnes dont les revenus sont tombés sous le seuil de la pauvreté en 2010. La hausse résulte de deux flux de sens inverse : 4,4 % de la population française est sortie de la pauvreté et 5,3 % y est entrée. Un tiers des pauvres de 2009 ne l'étaient donc plus en 2010 » (Observatoire des inégalités, « Pauvreté : qui arrive à s'en sortir (ou pas) ? », article en ligne).

⁷¹ RESTOS DU CŒUR, « Étude flash sur les effets de la crise sanitaire (Covid 19) sur les publics reçus par les Restos du cœur, février 2021.

⁷² *Ibid.*

en effet que **la durabilité de la crise devrait progressivement conduire les entreprises à se séparer d'une part de leur main-d'œuvre**, notamment en abaissant le recours au chômage partiel – en particulier dans les hôtels et restaurants, où 39.000 emplois pourraient disparaître, et dans les services aux ménages, avec 52.000 emplois menacés. L'emploi non salarié pourrait baisser au même rythme, avec la possible destruction de 91.000 emplois au premier trimestre 2021. « À cela il faut ajouter un autre phénomène : **un certain nombre de personnes qui avaient renoncé à chercher un emploi au plus fort de la crise pourraient revenir sur le marché du travail et ainsi peser sur les chiffres du chômage**. L'Insee estime à 196.000 le nombre d'actifs qui pourraient ainsi reprendre leurs recherches d'emploi. Soit environ la moitié des actifs qui se sont mis en retrait du marché du travail en 2020, leur secteur d'activité étant totalement à l'arrêt, ou qu'elles soient empêchées de travailler pour des raisons de santé ou de garde d'enfant par exemple⁷³ ». Le retour au niveau d'activité de 2019 n'est donc pas attendu avant 2022 ; et encore faut-il rappeler que ce niveau lui-même n'était pas bon.

Ensuite, car **la « chute » dans la pauvreté est processuelle et, à défaut d'être douce, souvent longue**. Elle peut opérer sur plusieurs années, au fil de l'épuisement des réserves financières, des droits à l'indemnisation chômage, des possibilités de (sur-)endettement et des recours permettant d'éviter l'expulsion. **Aux Restaurants du cœur, suite à la crise de 2008, la hausse de fréquentation a été de 15 % la première année mais de 25 % sur les années 2008-2010⁷⁴**. Or face à la crise actuelle, les (nombreux) mécanismes qui contiennent l'explosion de la pauvreté et des faillites ne sont pas voués à durer éternellement ; la grande question est donc de savoir s'ils vont durer *suffisamment* longtemps pour éviter les chutes – ce qui serait souhaitable, tant pour les personnes que pour l'économie : car mieux vaut, selon l'adage, prévenir (c'est moins coûteux et plus rapide) que (tenter de) guérir. À défaut, la crise va se transformer, au-delà de la déflagration actuelle, en véritable « **bombe à retardement**⁷⁵ ».

Il ne relève pas de notre rôle de faire ici des préconisations, ni de relayer celles des associations : les documents qui nous ont été transmis en regorgent, et les pouvoirs publics, en particulier les ministères et notamment le Premier, les connaissent parfaitement. Depuis la crise, les associations ont été reçues à de très nombreuses reprises, parfois quasi hebdomadairement.

Il relève en revanche du chercheur, sociologue et/ou historien, de **rappeler l'inanité des approches duales opposant « anciens » et « nouveaux » pauvres** – une antienne historique, récurrente au fil des siècles, qui n'aboutit qu'à stigmatiser les uns pour compatir provisoirement aux autres ; à opposer, avec des conséquences politiques délétères, des individus souvent proches sociologiquement⁷⁶, tantôt en-deçà et tantôt au-delà du seuil de pauvreté. Il est à cet égard **bien plus fécond d'intégrer aux**

⁷³ « En France, le redémarrage de l'économie sera trop lent pour effacer les effets de la crise », *Le Monde*, 11/03/2021.

⁷⁴ https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/confinement/covid-19-plus-de-30-de-demandes-d-aide-alimentaire-en-plus-dans-les-grandes-metropoles-selon-les-restos-du-coeur_4170665.html

⁷⁵ FONDATION ABBE PIERRE, *Rapport mal-logement 2021*.

⁷⁶ Voir notamment Nicolas DUVOUX, *Le nouvel âge de la solidarité : pauvreté, précarité et politiques publiques*, Paris, Seuil, 2012.

analyses la précarité (entendue au sens de « halo de la pauvreté ») et les précarités (entendues comme facteurs pluridimensionnels liés à pauvreté, qu'ils en soient cause et/ou conséquence : précarité du logement, précarité de l'emploi, précarité de la santé, précarité énergétique, précarité alimentaire, etc.), pour mieux comprendre les mécanismes de chutes et leur forger des antidotes.

On rappellera donc pour finir que le traitement de la pauvreté passe fondamentalement par des revenus (minima sociaux et salaires) et des emplois *décent*s (au sens que leur donne l'Organisation internationale du travail), seuls aptes à sortir les personnes des angoisses quotidiennes de la survie et de les restaurer dans une sécurité du lendemain, une dynamique de projet, une autonomie (injonction tout aussi récurrente des pouvoirs publics et des concitoyens) et une pleine dignité – ce à quoi les personnes, toutes les associations le disent, aspirent avant tout.

*

ÉTUDES MOBILISÉES

1) Études associatives

- ACTION CONTRE LA FAIM, *Enquête exploratoire multisectorielle. Grand centre et Nord de Marseille, novembre-décembre 2020*, mars 2021.
- ACTION CONTRE LA FAIM et FONDATION ARMÉE DU SALUT, « Rapport d'enquête Famille du 20^e arrondissement », septembre 2020.
- ACTION CONTRE LA FAIM, FONDATION ARMÉE DU SALUT et AGIR POUR LA SANTÉ DES FEMMES, « Rapport de profilage des bénéficiaires. Dispositif Barbès de l'Armée du Salut », octobre 2020.
- ATD QUART MONDE, « Comprendre quelles sont les conséquences du Coronavirus et des mesures prises pour lutter contre l'épidémie sur les personnes et les familles les plus pauvres », Note interne, mai 2020.
- COLLECTIF ALERTE, « Pour un plan de rebond solidaire », avril 2020.
- COLLECTIF ALERTE PACA, « Ultra-précarité en région PACA », octobre 2020.
- FEDERATION DES BANQUES ALIMENTAIRES, « Étude nationale auprès des personnes accueillies par les associations et CCAS partenaires », enquête 2020, janvier 2021.
- COLLECTIF DES ASSOCIATIONS UNIES, « Les oubliés du confinement », Dossier de presse, 16/04/2020.
- COLLECTIF DES ASSOCIATIONS UNIES, « Sortie du confinement : Le Collectif des Associations Unies propose un plan d'urgence pour en finir avec le sans-abrisme », 11/05/2020.
- CROIX-ROUGE FRANÇAISE, « Covid-19 : la crise fait basculer des milliers de personnes dans la précarité », article en ligne, 06/11/2020.
- FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE, « Impacts et besoins des SIAE du réseau en lien avec la crise Covid-19 », mars-avril 2020.
- FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE, « Analyse des demandes d'hébergement du 115. Activité du 1^{er} septembre 2020. Focus personnes en familles », sans date de publication.
- FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE, « Impact du Covid-19 sur l'activité du 115 et le public pris en charge. Analyse quantitative et qualitative à partir des données du SI 115 (France entière hors Paris) et d'ALOHA (115 de Paris) et des contributions des SIAO » (période du premier confinement), sans date de publication.
- FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE, « Travail social. Que retenir du confinement pour penser le temps qui vient ? », automne 2020.

- FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX, « Le réseau des centres sociaux pendant le confinement : une image d'une France solidaire et inventive », Résultats de l'enquête par questionnaire auprès du réseau fédéré par la FCSF, mai 2020.
- FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX NORD-PAS-DE-CALAIS et FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DES PAYS PICARDS, « Connectés ! Les centres sociaux durant la crise Covid », août 2020.
- FONDATION ABBE PIERRE POUR LE LOGEMENT DES DEFAVORISES, « Perception du mal-logement : quel impact de la crise du Covid-19 sur le logement ? », Rapport de résultat, sondage IPSOS, janv. 2021.
- FONDATION ABBE PIERRE POUR LE LOGEMENT DES DEFAVORISES, *Rapport mal-logement 2021*, févr. 2021.
- FONDATION ARMEE DU SALUT, « Ce marathon qui n'en finit pas. La Fondation Armée du Salut au temps du Covid-19 », mars-juillet 2020.
- FONDATION ARMEE DU SALUT, « Synthèse des récits de confinement, questions et préconisations », du 2 au 8 avril.
- FONDATION ARMEE DU SALUT, « Synthèse des récits de confinement, questions et préconisations », du 9 au 21 avril.
- FONDATION ARMEE DU SALUT, « Synthèse des récits de confinement, questions et préconisations », du 22 avril au 12 mai.
- FONDATION ARMEE DU SALUT, « Analyse des questionnaires bilan COVID-19 mars-septembre 2020. Siège et établissements ».
- MRIE (MISSION REGIONALE D'INFORMATION SUR L'EXCLUSION), « Le confinement, une réalité inédite pour les centres sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes. S'adapter dans l'urgence et évoluer à plus long terme », déc. 2020.
- OBSERVATOIRE DU SAMUSOCIAL DE PARIS (Lorraine GUEENEEE, Erwan LE MENER et Odile MACCHI), *Aux guichets de l'aide alimentaire : les "nouveaux publics" du confinement ? (Paris et Saint-Denis, 29 avril- 19 mai 2020)*, Rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, juin 2020.
- RESTAURANTS DU CŒUR, « Étude flash sur les effets de la crise sanitaire (Covid 19) sur les publics reçus par les Restos du cœur », févr. 2021
- SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE, « Demain nous serons debout. Recueil de paroles sur la crise et l'après-crise, nov. 2020.
- SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE, « Chacun chez soi oui ; chacun pour soi non ! Trois mois auprès des plus pauvres face à la crise sanitaire », sept. 2020.
- SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, « Résultats du 14^e Baromètre Ipsos / SPF sur la perception de la pauvreté par les Françaises et les Français. Quel impact de la crise sanitaire sur la précarité en France ? », 30/09/2020.
- SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, « Crise sanitaire, crise sociale : le tsunami de la faim », article en ligne sur le site web du SPF, 07/05/2020.
- SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, « Moins 22 euros de reste à vivre par jour, c'est compliqué », article en ligne sur le site web du SPF, 30/09/2020.

2) Autres études

- Valérie ALBOUY et Stéphane LEGLEYE, « Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle », *Insee Focus*, n° 197, juin 2020.
- CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES, « Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires du RSA », DREES, Fiche RSA Conjoncture, janv. 2021.
- Fabrice CARRAT *et al.*, Seroprevalence of SARS-CoV-2 among adults in three regions of France following the lockdown and associated risk factors: a multicohort study", sept. 2020.
- FONDATION JEAN JAURÈS, « Les actifs et le télétravail à l'heure du confinement », Sondage IFOP réalisé du 21 au 23 mars 2020.

- Pauline GIVORD et Julien SILHOL, « Confinement : des conséquences économiques inégales selon les ménages », *Insee Première*, n° 1822, oct. 2020.
- HAUT CONSEIL DU TRAVAIL SOCIAL, « Le travail social au défi de la crise sanitaire. Impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les organisations et les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux », Rapport pour le ministère des Solidarités et de la Santé coordonné par Marie-Paule Cols, 25/01/2021.
- Anne LAMBERT, Joanie CAYOUE-REMBLIÈRE, Élie GUÉRAUT, Guillaume LE ROUX, Catherine BONVALET, Violaine GIRARD, Laetitia LANGLOIS, « Le travail et ses aménagements : ce que la pandémie de covid-19 a changé pour les Français », *Population & Sociétés*, n° 579, 2020-7 p. 1-4.
- MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INSERTION, « Activités d'insertion dans le contexte de reconfinement : consultation nationale des entreprises sociales inclusives », 18/11/2020.
- OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE, « La vie étudiante au temps de la pandémie de Covid-19 : incertitudes, transformations et fragilités », *OVE Infos*, n°42, sept. 2020.
- PRISM'EMPLOI, *L'emploi intérimaire en octobre 2020*, Baromètre Prism'Emploi, nov. 2020.
- Thomas ROEDERER *et al.*, "High seroprevalence of SARS-CoV-2 antibodies among people living in precarious situations in Ile de France", oct. 2020.